

Vivre à Mazille

DÉCEMBRE 2015



N°120

Infos pratiques

Ouverture de la mairie

Les permanences hebdomadaires ont lieu : Le jeudi de 9h30 à 12h30.

La secrétaire de mairie sera en congé du 24/12/2015 à 12h30 au 4 janvier 2016 ; pendant ces congés, la mairie sera fermée ; L'agent communal sera en congés du 18/12/2015 au soir au 4 janvier 2016 ;

En dehors des heures d'ouverture, vous pouvez laisser un message :

Téléphone répondeur fax : 03 85 50 81 17

Adresse électronique : mairie.mazille71@orange.fr

En cas d'urgence, il est toujours possible de s'adresser au Maire ou à un des adjoints :

Jean-Marc CHEVALIER > 06 80 35 29 28

Patrick SIMON > 06 74 35 88 34

Jacques BOURGEOIS > 06 30 24 81 21

Jean Baptiste MARTINOT > 06 81 05 47 34

Changement de domicile :

Les personnes s'installant à Mazille sont invitées à se présenter en mairie aux heures d'ouverture afin d'accomplir les formalités d'usage. Il en va de même pour les personnes déménageant hors de la commune.

Recensement citoyen :

Les jeunes, filles et garçons, nés entre le 1er juillet et le 30 septembre 1999 doivent venir se présenter en mairie avant le 30 septembre 2015 ... munis du livret de famille de leurs parents.

Attention ! Lors du passage en mairie, il sera remis à l'intéressé(e) l'attestation qui est obligatoire pour toute inscription à un examen (B.E.P, BAC, permis de conduire, etc.) ou à un concours.

Les congés scolaires débutent à partir du : 19 décembre 2015 au 4 janvier 2016

Salle de l'AIC :

Les particuliers souhaitant louer la salle de l'A.I.C sont invités à s'adresser à la responsable : Monique GERMAIN 03 85 50 83 72 ou son adjointe :

Marie Christine PEREIRA 03 85 50 84 31

Déchetterie :

La déchetterie intercommunale du SIRTOM du Clunyois située dans la zone du Pré Robert (près de la cimenterie), accès par la route de la Corbette est ouverte au public du 1 avril au 31 octobre selon les horaires suivant :

Lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Mercredi et le Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Vendredi de 14h à 17h.

Rappel : La déchetterie reçoit les déchets verts, les ferrailles, les papiers, les cartons de grande taille, les autres encombrants non recyclables, les déchets ménagers spéciaux (huiles usagées alimentaires...), les huiles de vidange, les piles et les batteries, les produits chimiques (pots de peinture, solvants...), les textiles (repris par Terre des Hommes), les gravats.

Pour tous renseignements, téléphoner au : 03 85 59 26 98.

Pôle emploi

S'informer, s'inscrire, consulter son dossier, joindre un conseiller... Pour les demandeurs d'emploi, communiquer avec le PÔLE EMPLOI devient plus simple. Le 3949 est le numéro à retenir et à composer pour accéder à l'ensemble des services. Un espace complet d'informations et de services est également en ligne sur : www.pole-emploi.fr

Le pôle emploi reçoit les demandeurs d'emploi, avec ou sans rendez-vous, au site d'accueil de proximité :

Maison de l'Emploi, 10, Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 71000 Mâcon.

Horaires : Le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h15 à 12h et de 13h15 à 16h15.

Le jeudi de 13h15 à 16h15.

Bibliothèque intercommunale :

Ouverture les mercredi de 15h à 17 h et les samedi de 10h à 12h.

Vacances février : fermeture du samedi 13 février à 12 h - reprise le mercredi 2 mars à 15 h.

Vacances de printemps : fermeture le samedi 9 avril à 12h - reprise le mercredi 27 avril à 15h.

Prêt gratuit pour les habitants de Bergesserin, Mazille et Sainte-Cécile avec un large choix de nouveaux livres pour tout âge

* Réouverture le mercredi 2 septembre

Adresses à disposition:

Bibliothèque Intercommunale «Les Perrières»
71250 Mazille

bib.perrieres@wanadoo.fr

Le mot du maire

Un mois après ce terrible massacre à Paris et à St Denis, nous ne pouvons pas oublier.

Le monde entier a rendu hommage aux victimes et familles de ces actes atroces, ainsi qu'à notre pays, la France.

Nous ne devons pas changer nos habitudes à l'approche des fêtes de Noël et dans notre vie de chaque jour.

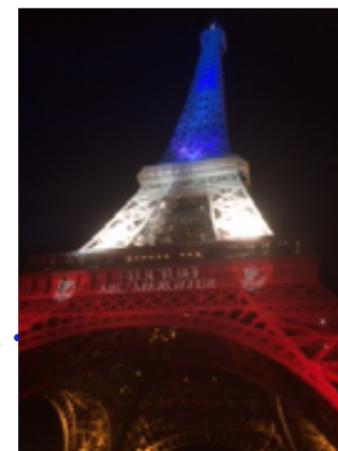
Soyons unis, résistons, face à cet ennemi invisible, afin de préserver notre liberté, nos valeurs, et que tout le monde puisse vivre normalement, dans un monde en paix.

L'ensemble du conseil municipal et moi-même vous souhaitent, à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année, et vous invitent à passer un moment de convivialité à la cérémonie des vœux du Maire, le 9 janvier 2016, à 11heures, salle de l' AIC.

Bien chaleureusement

Mazille, le 13 décembre 2015

Jean-Marc Chevalier



Sommaire

Infos pratiques	p 2
Le Mot du maire	p 3
Hommage à Jean Martinot	p 4
Conseil Municipal du 23 janvier	p 4 et 5
Conseil Municipal du 30 mars	p 6 à 8
La Brigade des compotes	p 10
Conseil Municipal du 30 avril	P 11
Conseil Municipal du 25 juin	p 12 et 13
Repas des voisins -covoiturage	p 14
Nos travaux	p 15 à 18
Présentation et vente du livre de M. Bouillot	p 19
Conseil Municipal	p 20 à 28
Repas des Aînés	p 22
Balade en Mâconnais	p 23
Commémoration du 11 novembre	p 24 à 25
Billet	p 26
La Première Guerre Mondiale (suite)	p 27 à 34
Chronologie	p 35
Eglise Saint-Blaise Inauguration et 1ers travaux	p 36
Les mots croisés de Marie-Pierre	p 37
Quoi de neuf à la Bib ?	p 38
Cantine Scolaire	p 40
Élections Régionales	p 41
Solutions des Jeux	p 42
Bibliographie	p 43
Recensement - OURS	p 44
Etat Civil	P 45
Don du Sang	p 46

Hommage à Jean Martinot

C'est avec une grande tristesse que JEAN m'a appris jeudi matin le décès de JEAN, son papa, mon Ami.

Au nom de l'ensemble du conseil municipal, du personnel communal, de l'ensemble du personnel de la Maison de retraite de Champ Rouge nous adressons nos plus sincères condoléances à ALICE, JEAN ET MARIE-PAULE, BRIGITTE ET HENRI, VIRGINIE ET CHRISTOPHE, JEAN-BAPTISTE ET JULIE, CLAIRE ET SEBASTIEN, ANNE, LISA, JEANNE, FANNY, A sa sœur Marguerite ainsi qu'à toute sa famille.

Notre commune est triste d'apprendre le décès de Jean, et perd un sage.

JEAN a servi pendant 37 ans la commune de Mazille.

JEAN est entré au conseil municipal de Mazille en 1952.

JEAN a été Maire de Mazille, Maire honoraire, et Président du conseil d'administration de la maison de retraite de CHAMP ROUGE, pendant 18 ans.

JEAN a été aussi :

Président d'honneur de la société de chasse de Mazille.

Président de l'AIC.

Président du sud est Groupama.

Jean a reçu la médaille d'honneur de la commune.

Il a participé activement à la construction du Carmel de la paix en 1970,

Jean-Marc Chevalier, Maire



Conseil Municipal du 23 janvier

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du 23 janvier 2015 à 20 heures

Présents : Jean Marc CHEVALIER, Patrick SIMON, Jacques Bourgeois, Roger Lahu, Jean-Paul Legros, Laure Michelet, Gérard Moyne, Laurent Woog, Jean-Claude Lucas et Michel Petozzi.

Absents excusés : Jean-Baptiste Martinot, Secrétaire administrative : Nathalie Da Silva

Le quorum est atteint : ouverture des travaux du conseil municipal.

Secrétaire de séance : Patrick SIMON

Le Maire présente ses meilleurs vœux 2015 à l'ensemble du conseil municipal.

1 - Approbation du procès-verbal du 24 octobre 2014 :

Le procès-verbal du 24 octobre 2014 est approuvé à l'unanimité.

2 - Eglise

Rappel : le Maître d'ouvrage est la Mairie de Mazille, le Maître d'œuvre est le cabinet B2M.

Le Préfet de région, nous a adressé l'autorisation pour l'engagement des travaux.

Nous entrons maintenant dans la phase d'appel d'offre pour une réponse au 23 février 2015.

Deux types de travaux seront entrepris : des travaux extérieurs pour l'assainissement et des travaux intérieurs pour la restauration de l'église.

Les travaux de fouille archéologique débuteront prochainement sous l'autorité de l'INRAP.

Après avis de la trésorerie, une ligne de crédit spécifique église sera ouverte dans le budget communal 2015.

3 - Assainissement

Les travaux d'assainissement entrepris dans le hameau des Naudins sont à 95% terminés. Les riverains ont maintenant la possibilité de se raccorder au réseau collectif.

Quelques derniers réglages seront effectués rapidement. La remise en état du chemin des Fargettes sera effectuée lorsque le terrain aura séché.

La réception des travaux se fera alors avec l'entreprise et le cabinet d'ingénierie.

Nous prévoyons, au mois de Mars prochain un relevé des surfaces agricoles utilisées avec les propriétaires des parcelles.

4 - Bilan eau potable « les Perrières » et projet borne d'incendie

Les travaux sont terminés. La pression arrivant aux compteurs des habitants s'est nettement améliorée. Constat fait par un grand nombre d'entre eux.

Proposition de l'installation d'une borne à incendie dans le quartier des Perrières.

Pour mémoire, il y a eu par le passé une borne qui a ensuite été enlevée.

Les premiers devis prévoient un montant de l'ordre de 2800 euros. Attente d'un autre devis.

Après délibération, le conseil Municipal vote à l'unanimité l'implantation d'une borne incendie aux Perrières.

Le SDIS sera contacté pour décider de l'endroit d'implantation de la borne.

5 - Bulletin « Vivre à Mazille » VAM

Dans le cadre de recherche d'économie, le conseil municipal décide de porter à deux numéros par an la publication du VAM. S'il y a lieu un tirage supplémentaire pourra être fait pour accompagner un événement marquant de la vie de notre commune.

6 - Planning élections départementales

Les élections départementales (ex cantonales) se dérouleront les dimanches 22 et 29 mars 2015 de 8h00 à 18h00.

Le conseil municipal organise le planning des permanences pour ces deux journées. Les personnes qui seraient intéressées pour tenir les dites permanences sont priées de se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie.

7 - Questions diverses

Réception de Monsieur Thomas THEVENOUD Député de la circonscription : Jeudi 29 Janvier 2015 à 19h30 à la Mairie.

Information du SIVOS

Un enfant handicapé fréquente l'école de Sainte Cécile, une table de travail spéciale a été financée par le SIVOS de Clermain.

Sur proposition de Jacques Bourgeois, il sera procédé au démontage du pressoir pour être restauré par le remplacement des pièces défectueuses.

Les travaux de déboisement des parcelles bordant la route neuve ont été réalisés assurant ainsi une meilleure visibilité et une chaussée plus sèche.

Pacte de solidarité budgétaire et fiscale

La Communauté de Communes du Clunisois propose à l'ensemble des conseils municipaux l'étude d'un pacte de solidarité budgétaire et fiscale. Le conseil échange sur les avantages et inconvénients de cette proposition.

Les conseillers communautaires rapporteront au conseil municipal des informations sur l'avancée des discussions autour de ce projet.

L'ordre du jour étant épuisé à 23h30, la séance est levée.

Conseil Municipal du 30 mars



Présents : Jean Marc Chevalier, Patrick Simon, Jacques Bourgeois, Jean-Paul Legros (arrivé à 22h55), Laure Michelet, Gérard Moynes, Laurent Woog, Jean-Claude Lucas et Michel Petozzi.

Absents excusés : Jean Baptiste MARTINOT - Roger Lahu

Secrétaire administrative : Nathalie DA SILVA
Le quorum est atteint : ouverture des travaux du conseil municipal.

Secrétaire de séance : Patrick SIMON
Il est ajouté à l'ordre du jour l'examen des appels d'offres concernant l'église St Blaise

1 - Approbation du procès-verbal du 24 Janvier 2015

Adoption à l'unanimité du procès-verbal du dernier conseil municipal.

2 - Commission des appels d'offres Eglise saint Blaise

Conformément à la procédure adaptée, la commission s'est réunie le 23 Mars dernier à la mairie pour procéder à l'analyse des offres concernant l'assainissement et la restauration intérieure.

Ont été retenues les entreprises suivantes :

Lot Numéro 1 : Maçonnerie - Pierre de Taille

Entreprise retenue : DEMARS de Marcilly le Châtel (42130) pour un montant de 182 172,61 euros HT.

Lot Numéro 2 : Charpente - Couverture

*Aucune offre n'a été remise pour ce lot qui est donc déclaré INFRUCTUEUX.

Lot Numéro 3 : Restauration des décors peints
Entreprise retenue : SUD FRANCE de Toulon (var) pour un montant de 47 398,20 euros HT.

Lot Numéro 4 : Restauration de Menuiserie

Entreprise retenue : SUD FRANCE de Toulon (var) pour un montant de 62 032 euros HT.

Lot Numéro 5 : Vitraux

Entreprise retenue : LE VERRE DE VOUTE pour un montant de 4 368 euros HT hors options, et de 9149 euros HT avec options.

Lot Numéro 6 : Electricité

Entreprise retenue : ARELEC pour un montant

de 30 699,38 euros HT.

Néanmoins le conseil municipal demande à ce que lui soit précisé quel sera le cout de l'abonnement annuel pour 52 appareils de chauffage de 500 Watts chacun. Il s'interroge également sur le choix de l'équipement retenu pour chauffer l'église.

***Lot numéro 2 infructueux :** une procédure adaptée sera mise en place pour procéder à un nouvel appel d'offre

Le Conseil municipal vote à l'unanimité la liste des entreprises ci-dessus retenues, avec la réserve de l'information souhaitée concernant le lot « électricité ».

3 - Communauté de Communes du Clunisois

Le conseil communautaire, lors de sa dernière séance du 27 Mars 2015, a proposé aux communes membres l'adoption d'un pacte de solidarité budgétaire et fiscale.

Les conseils municipaux devront prendre une délibération avant le 14 avril 2015 indiquant leur engagement ou non dans ce pacte.

Pour contribuer au redressement des finances publiques, l'Etat a décidé de mettre les communes à contribution en baissant différentes dotations, notamment la Dotation Générale de Fonctionnement, DGF.

Le Préfet de Saône et Loire a décidé de renvoyer sur les budgets communaux la contribution au SDIS, précédemment prise en charge par la communauté de communes. 12320 euros pour notre commune.

Le pacte de solidarité budgétaire et fiscale s'inscrit dans l'idée de compenser, en partie, la baisse des dotations d'Etat, au maintien de la charge du SDIS et à la création d'un fonds de concours.

En contre-partie, les communes acceptent de baisser les taxes communales de 2% pour l'année 2015.

La baisse de la fiscalité communale permettra à la Communauté de Communes du Clunisois d'augmenter ses taux de fiscalité sur les ménages et les entreprises permettant

d'augmenter le fonds de péréquation intercommunale.

Objectif du pacte :

Création d'un fonds de concours - paiement du SDIS compensé entièrement par le FPIC - baisse de la DGF compensée au 2/3 par le fonds de concours et intégralement si baisse de la fiscalité communale - éligibilité au fonds de concours. (Pour notre commune un plafond d'environ 13 801 euros).

La commission des finances de notre commune estime à moins 2000 euros le reste à charge après la baisse et compensation des différentes dotations.

Délibérations

A- Le conseil municipal vote à l'unanimité l'engagement de notre commune dans le pacte de solidarité budgétaire et fiscale 2015.

B- Le conseil municipal vote à l'unanimité, la baisse de la fiscalité communale de 2% pour l'année 2015.

C- Le Conseil Municipal, donne à Monsieur le Maire l'autorisation de signer la convention du pacte 2015 et du transfert de fiscalité 2015, ainsi que tout document s'y rattachant.

4 - Comptes administratifs et comptes de gestion 2014 (commune et assainissement)

Le conseil municipal procède à l'examen des comptes administratifs et de gestion pour l'année 2014.

Le conseil municipal vote à l'unanimité les comptes qui lui ont été proposés.

Le détail des comptes administratifs et compte de gestion 2014 sera joint en annexe de ce compte rendu.

5 - Affectation des résultats (commune et assainissement)

La commission des finances propose au Conseil municipal l'affectation des résultats comme inscrits dans les tableaux joints en annexe.

Le conseil municipal vote à l'unanimité l'affectation des résultats (commune et assainissement) qui lui ont été proposés.

6 - Taux d'imposition des taxes directes locales

Les taux seront les suivants :

Taxe habitation :

2014 : 6,41%, 2015 : 6,28%

Taxe foncière sur le bâti

2014 : 7,97%, 2015 : 7,81%

Taxe foncière sur le non bâti

2014 : 26,52%, 2015 : 25,99%

Le Conseil municipal vote à l'unanimité l'adoption des taux 2015 pour les 3 taxes directes locales.

7 - Budgets primitifs 2015 (commune et assainissement)

Les budgets primitifs 2015 sont examinés par le conseil municipal.

Le Conseil municipal vote à l'unanimité l'adoption des budgets primitifs 2015

Voir tableau joint en annexe de ce CR.

8 - Création du poste « Adjoint Administratif principal 2ème classe

Monsieur le Maire propose au conseil la création d'un poste d'Adjoint administratif principal au bénéfice de Madame Nathalie DA SILVA.

Le Conseil municipal vote à l'unanimité la création de ce poste d'Adjoint administratif principal.

9 - VAM

Après étude de marché concernant le cout du journal communal, mise en page et impression en externe, il ressort que l'entreprise TECH.E.PLAN est retenue par le conseil municipal.

Parution annuelle de 2 numéros et d'un numéro supplémentaire. Le budget VAM ne devant pas dépasser 3000 euros par an.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité la parution de 2 numéros par an et sa fabrication en externe.

Budget communal

10 - Champ rouge - voirie

La réalisation du mur d'enceinte du parking devant l'entrée principale de la maison de retraite ne correspond pas à ce qui était envisagé.

Il est donné à Monsieur le Maire tout pouvoir pour procéder à la délimitation de l'espace de voirie communale de l'espace privé de la maison de champ rouge.

Les frais de bornage seront à la charge de la maison de champ rouge.

11 - Questions diverses

Élagage des parcelles surplombant la route neuve

Suite à la réalisation des travaux d'élagage et de mise en sécurité de la chaussée par la commune et par les propriétaires des parcelles, il a été constaté plusieurs anomalies.

Le conseil municipal demande à ce que contact soit pris avec les propriétaires concernés afin de trouver la meilleure solution au règlement de ces inconvénients.

ONF vente de bois

Parcelles 27 et 28

Délibération

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise l'ONF à procéder à la mise en vente du bois de ces parcelles.

Parcelle 31

Délibération

Le conseil Municipal autorise l'ONF à procéder à la mise en vente du bois de cette parcelle intégrant le nettoyage des feuillus (mise à blanc)

L'ordre du jour étant épuisé à 23h50, la séance est levée.

Compte Administratif 2014		
Fonctionnement		
Dépenses	165 591.03	
Recettes	223 706.87	
Résultat 2014 (dépenses-recettes)	58 115.85	
Excédent reporté 2013	125 315.30	
Excédent 2014		183 431.15
Investissement		
Dépenses	21 179.04	
Recettes	85 410.04	
Résultat 2014 (dépenses-recettes)	64 231.37	
Déficit reporté 2014	13 511.17	
Excédent 2014		50 720.20
Résultat de clôture 2014 – excédent		234 151.35
Reste à Réaliser 2014		
Investissement dépenses	85 089.00	
Investissement recettes	49 034.00	
Déficit des restes à réaliser		36 055.00
Affectation du résultat 2014		
Investissement		
Cpt 001 recettes	50 720.20	
Fonctionnement		
Cpt 002 recettes	183 431.15	
Budget primitif 2015		
Fonctionnement		
Dépenses	379 837.15	
Recettes	379 837.15	
Investissement		
Dépenses	590 374.20	
Recettes	590 374.20	

Budget assainissement

Compte Administratif 2014		
Fonctionnement		
Dépenses	10 835.05	
Recettes	14 776.05	
Résultat 2014 – (dépenses-recettes)	3 944.48	
Excédent reporté 2013	136 348.53	
Excédent 2014		140 290.01
Investissement		
Dépenses	4 908.90	
Recettes	9 690.33	
Résultat 2014 (dépenses-recettes)	4 781.43	
Excédent reporté 2014	56 442.88	
Excédent 2014		61 224.31
Résultat de clôture 2014 – excédent		201 514.32
Reste à Réaliser 2014		
Investissement dépenses	61 222.00	
Investissement recettes	0	
Déficit des restes à réaliser		61 222.00
Affectation du résultat 2014		
Investissement		
Cpt 001 recettes	61 224.31	
Fonctionnement		
Cpt 002 recettes	140 290.01	
Budget primitif 2015		
Fonctionnement		
Dépenses	183 780.01	
Recettes	183 780.01	
Investissement		
Dépenses	90 324.31	
Recettes	90 324.31	

Conseil
Municipal
du 30 mars
(suite)

La Brigade des Compotes



La « Brigade des compotes » débarque dans le clunisois : rejoignez nous !
La Brigade des Compotes crée du lien ! des donateurs de fruits des bénévoles pour les ramasser une distribution de fruits dans les villages. La Brigade des compotes vise à éviter le gaspillage des fruits des vergers et à développer la solidarité entre habitants. Des propriétaires d'arbres fruitiers ouvrent leurs vergers à des bénévoles pour que les fruits soient récoltés. **Vous avez des fruits ?** Vous avez envie de participer aux cueillettes ? Faites-vous connaître !
Contact : brigadecompotes.clunisois@gmail.com

L'association Active a organisé la première « Brigade des compotes » dans le chalonnais en septembre 2010. Depuis, plus de 7 tonnes de fruits ont été valorisés. Nous souhaitons transmettre notre expérience pour mettre en place une Brigade des Compotes dans le Clunisois.

Ce projet est né du constat simple que nous avons à notre portée des fruits qui pour diverses raisons ne sont pas ramassés par les propriétaires ou riverains : manque de temps, absence au moment de la récolte, impossibilité physique... D'un autre côté, une partie de la population n'a pas l'habitude ou les moyens d'acheter des fruits frais et de saison, ou n'a pas de jardin.

L'action vise à éviter le gaspillage des fruits des vergers (ou des légumes) et à développer la solidarité et le lien social. Il s'agit de sensibiliser des propriétaires d'arbres fruitiers pour qu'ils ouvrent leurs vergers afin de cueillir, dans le respect des arbres et des jardins, les fruits qui ne seraient pas récoltés.

Le propriétaire conserve une partie des fruits ramassés s'il le souhaite mais le principe étant le don, le reste est distribué à ceux qui en ont le plus besoin, ceux qui ont cueilli, aux voisins, sur la place du village... Chaque territoire pourra choisir ce qui lui convient le mieux !

Sur le clunisois, l'idée est de se structurer en territoires de proximité ou d'habitudes (par exemple les RPI scolaires). Afin de mettre en œuvre cette action sur le clunisois nous avons besoin de mobiliser des propriétaires donateurs, des bénévoles cueilleurs et pour cela d'en parler autour de nous !

Contact : RSP du clunisois 06.82.39.15.43
brigadecompotes.clunisois@gmail.com

Conseil Municipal du 30 avril

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du 30 avril 2015 à 20 heures

Présents : Jean Marc CHEVALIER, Patrick SIMON, Jacques Bourgeois, Roger Lahu, Jean-Paul Legros, Laure Michelet, Gérard Moyne, Laurent Woog, Jean-Baptiste Martinot.

Excusés : Jean Claude Lucas et Michel Petozzi

Le quorum est atteint : ouverture des travaux du conseil municipal.

Secrétaire de séance : Patrick SIMON

1 - Révision du marché public de l'église Saint Blaise :

Monsieur le Maire expose au conseil municipal les anomalies constatées dans le dossier d'analyse des offres pour le marché Public concernant l'église saint Blaise. Il demande au conseil de bien vouloir délibérer sur les modifications suivantes :

Lot N°1 : Maçonnerie - pierre de taille

Le conseil municipal confirme sa délibération du 30 mars 2015.

Lot N°2 : Charpente - couverture

Lot revenu infructueux, aucune offre n'a été remise pour ce lot.

Un deuxième appel d'offre sera lancé prochainement.

Lot N° 3 : Restauration des décors peints

Le conseil municipal confirme sa délibération du 30 mars 2015.

Lot N° 4 : Restauration menuiserie

Suite à une erreur matérielle dans le montant des offres, le conseil municipal décide à l'unanimité de classer ce lot n°4 sans suite et annule donc sa délibération du 30 mars 2015. Il sera procédé à un nouvel appel d'offre.

Lot N°5 : Vitraux

Le conseil municipal confirme sa délibération du 30 mars 2015.

Lot N°6 : Electricité

Le conseil municipal confirme sa délibération du 30 mars 2015.

Création Lot N°7 : Statuts - dorures

Ayant constaté l'oubli de ce lot dans le précédent appel d'offre, Le conseil municipal décide à l'unanimité la création d'un lot N° 7 concernant les statuts et dorures

En conclusion,

Les offres reçues pour les lots numéros 1 - 3 - 5 - 6, sont confirmées conformément aux délibérations du 30 mars 2015.

Le lot N° 4 est classé sans suite.

Les lots numéros 2 - 4 et la création d'un lot 7 feront l'objet d'un nouvel appel d'offres.

L'ordre du jour étant épuisé à 21h15, la séance est levée.

Conseil Municipal du 25 juin

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal
En date du 25 juin 2015 à 19 heures 30

Présents : Jean Marc CHEVALIER, Patrick SIMON, Jacques Bourgeois, Roger Lahu, Laure Michelet, Gérard Moyne, Laurent Woog, Michel Petozzi

Excusés : Jean Claude Lucas, Jean Paul LE GROS et Jean-Baptiste Martinot

Le quorum est atteint : ouverture des travaux du conseil municipal.

Secrétaire administrative : Nathalie Da Silva

Secrétaire de séance : Laurent Woog

Ajout à l'ordre de jour :

Agenda d'accessibilité programmé (Ad'AP) : L'Ad'AP correspond à un engagement à réaliser des travaux pour respecter les règles d'accessibilité pour tout les ERP (mairie, école, salle des fêtes) dans un délai déterminé et d'en programmer le financement. Les Ad'Ap doivent être déposés avant le 27 septembre 2015.

Le maire propose la demande de prorogation du délai de dépôt de 12 mois.

Le conseil municipal émet un avis favorable. Le Maire propose de signer un contrat avec le Bureau Véritas pour un montant de 720 € HT. Le Conseil Municipal accepte ce contrat.

1 - Approbation des procès-verbaux du 30 mars et du 30 avril 2015 :

Adoption à l'unanimité des 2 procès verbaux.

2 - Communauté de Communes du Clunisois : conventions :

- Signature des conventions, « Pacte de solidarité budgétaire et fiscale en Clunisois » et le « transfert de fiscalité au profit de la communauté de communes du Clunisois » présentés au dernier conseil municipal.

Le conseil à l'unanimité autorise le maire à signer les conventions.

- Le Maire propose de solliciter la communauté de communes à hauteur de 13 580 € pour le financement des travaux de voirie « Porte

du Nord » d'une valeur totale de 68 610 € HT, soit 20 €. Le reste à charge de la commune s'élèvera à 50 096 € HT, soit 73% de la valeur des Travaux. Le Conseil Municipal accepte et autorise le Maire à signer la convention « Fonds de concours en investissement ».

3 - SPANC du Clunisois :

Le Conseil syndical du syndicat Mixte du SPANC du CLUNISOIS a décidé, par délibération du 28 avril 2015, d'accepter la demande des communes de LOURNAND et BRAY d'adhérer au syndicat Mixte du SPANC du CLUNISOIS, et donc de modifier son périmètre.

Le maire propose au Conseil Municipal d'accepter la modification du périmètre du syndicat Mixte du SPANC du CLUNISOIS du fait de l'adhésion des communes de LOURNAND et BRAY.

Le conseil à l'unanimité, accepte ces propositions.

4 - Recensement population 2016 :

La Commune de Mazille va réaliser en 2016 le recensement de ses habitants. La collecte se déroulera du 21 janvier au 20 février 2016. Le conseil doit nommer un coordonnateur communal qui sera responsable de la préparation, puis de la réalisation de la collecte du recensement.

Le maire suggère comme au dernier recensement de proposer le poste à la secrétaire de mairie Mme Nathalie DA SILVA avec comme suppléante Mme Laure Michelet conseillère municipale.

Le conseil vote à l'unanimité ces deux postes. La commune doit prévoir un agent recenseur pour début septembre 2015, qui se verra confier un nombre de logement à recenser. La période de disponibilité de cet agent sera du 21/01 au 20/02 /2016

5 - Subventions associations 2015 :

Pour la cantine scolaire, le SIVOS demande de passer la subvention de 1€ par repas servi à 1.50 € à partir du 1/06/2015.

La municipalité demande de passer cette subvention de 1.50 € à partir du 1er janvier 2015 et de faire le point sur le nombre d'enfants qui mangeront à la cantine à la rentrée 2015.

Le conseil accepte l'augmentation de 50 centimes.

Pour 2015 le conseil demande que les subventions pour les associations extérieures soient supprimées et de laisser le même montant pour les associations communales.

Cependant le conseil demande qu'il soit créé une commission des associations en vue de décider d'un mode de répartition des subventions municipales 2016.

Le Conseil Municipal attribue des subventions aux associations diverses concernant l'année 2015.

Celles-ci sont : Coopérative scolaire, Cantine scolaire de Bergesserin, Fondation du Patrimoine, C.C.A.S., Amicale Intercommunal de Charly, Association des parents d'élèves de Mazille, Cavaliers des Varennes, Centre Rural de Charly, Club intercommunal 3ème âge, Les Amis de Michel Bouillot, Solidair'Action, Moto Club 79, Les Raccourcis, Croix Rouge, Prévention routière.

6 - Tarifs communaux 2016+assainissement : Tarifs communaux 2016

Le Conseil Municipal décide les tarifs communaux suivants :

- Bibliothèque
Adhésion annuelle d'autres communes que Bergesserin, Mazille et Sainte-Cécile
Enfants : 3.00 €
Adultes : 5.00 €
- Accompagnement scolaire (année 2015-2016) 2.50 € de l'heure
- Affouages : montant de la coupe (année 2015-2016) 30.00 €
- Photocopies A4 : l'unité 0.20 €
- Cimetière : concession trentenaire (50 € commune, 25 € CCAS) 75.00 €

Assainissement 2016

Le conseil décide les tarifs suivants :
Taxe d'assainissement au réseau : 1.40€ au M³ et 54.00€ pour l'abonnement du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016.

Taxe de raccordement à l'assainissement : 700.00 € du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015.

7 - Régie tennis :

Le conseil demande que la régie tennis soit supprimée c'est-à-dire que le court de tennis reste ouvert et à disposition de quiconque.

8 - RODP 2015(Redevance d'occupation du domaine Public) :

Le montant de la Redevance d'occupation du domaine Public pour l'année 2016 est de 734.82€.

9 - Voirie :

Restructuration de la voie communale n°2-Lieu dit « Porte du Nord » pour la tranche ferme. Réfection partielle du chemin « Vers le bois » ainsi que rue de l'Epine pour la révision de l'écoulement des eaux pluviales pour la tranche conditionnelle.

Le maître d'œuvre est INGEPRO.

5 entreprises ont répondu à la consultation. L'entreprise retenue est COLAS.

Le conseil accepte à l'unanimité la réalisation de ces travaux.

Questions diverses :

- Demande de mise en état du chemin en dessous de la Butte de Chaumont (plaintes de promeneurs).
Le conseil demande de vérifier l'état de ce chemin.

- Réfection du chemin de l'école.
Le conseil va demander plusieurs devis aux entreprises de terrassement.
Le conseil autorise le début des travaux pour des devis inférieurs à 5000€.

- Contre rendu du SIVOS : L'effectif des enfants pour la rentrée 2015/2016 sera de 52 enfants contre 58 l'année précédente (16 à Mazille, 15 à Bergesserin, 21 à Ste Cécile).

- L'enfouissement des lignes électriques dans le bourg est reporté en janvier 2016.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00



2/08 Repas des voisins

Repas des voisins à La Ville....

35 personnes ont répondu à l'invitation pour le 10ème repas du quartier de "la Ville" le 02 Août, l'occasion de passer une journée ensemble et de prendre des nouvelles les uns des autres, de faire connaissance avec les jeunes couples, les nouveaux arrivants ou les estivants.

Le buffet est toujours bien garni ; chacun apporte un plat salé ou sucré.

Doudou et Arnaldo font les grillades au barbecue.

Pour finir la journée par des jeux de pétanque et mölkky.

Un beau dimanche donc qui rompt la monotonie du quotidien des personnes seules et qui ravit tout le monde.



Covoiturage en Clunisois

Vous êtes un habitant de la Communauté de Communes du Clunisois, vous avez un véhicule.

Vous effectuez des trajets réguliers (quotidiens, hebdomadaires ou mensuels) entre deux communes du Clunisois, ou vous vous rendez régulièrement dans une ville proche (Mâcon, Chalon sur Saône, Montceau les Mines) et vous êtes d'accord pour transporter une personne dans votre véhicule,

Merci de nous communiquer les jours et horaires de vos trajets, ainsi qu'un numéro de téléphone, au 06 82 39 15 43 ou par mail : RSPclunisois@orange.fr

Vous avez un problème de mobilité ?

Appelez le RSP 06 82 39 15 43, si votre trajet est répertorié, nous vous mettrons en lien avec le conducteur.

Nos travaux



Dans sa réunion du 20 juin 2014, le Conseil Municipal avait décidé de faire appel au Cabinet INGEPRO de Charolles pour l'étude de ses travaux de voiries.

Le chantier le plus urgent - et le plus critique- étant celui reliant la place de La Ville, devant le logement communal (ex-chapelle) jusqu'à l'église, comportant la refonte de la conduite des eaux pluviales provenant des maisons des différents riverains et des eaux de ruissellement.

La visite du chantier s'est donc faite peu après, et une étude approfondie accompagnée d'une estimation financière ont été commandées.

En même temps, une visite du chemin tentant de la Croix de Pierre au lieu-dit Vers le Bois (habitation de M. et Mme Boiselle) a été effectuée, ainsi que les abords de la rue de l'Epine, nécessitant quelques travaux, à la hauteur de la maison du maire et de Mme John.

Reçu à l'automne 2014, et suite aux estimations financières du maître d'œuvre, le Conseil a décidé le lancement des appels d'offre aux entreprises. Devant l'importance du chantier de la Porte du Nord, celui-ci a été prudemment classé en tranche ferme ; les deux autres en tranche conditionnelle.

L'ouverture des plis ayant révélée la possibilité financière d'exécuter le tout, c'est le 14 septembre 2015 qu'a débuté le stockage du matériel sur le parking de l'église par l'entreprise Colas.

Les travaux ont duré environ deux mois.

1 - Chantier La Ville - église :

La petite rue située entre le logement communal et la Porte du Nord proprement dite ayant été entièrement décapée et creusée, de nouveaux tuyaux en ciment de diamètre 200 ont été posés en milieu de voie, à partir de la maison de Mme Esche, pour la réception et l'écoulement des eaux pluviales provenant de différents chéneaux et regards. A ce niveau, deux chéneaux préexistants ont été laissés en écoulement libre afin de limiter au maximum la vitesse d'écoulement et la charge sur les tuyaux souterrains.

A la hauteur de la Porte du Nord elle-même, en contrebas de chez M. Galibourg, un caniveau-grille joignant les deux murs bordant la montée du Doyenné, remplace un préexistant trop court, et reçoit les eaux de différents chéneaux. En même temps, il vient border, à sa base, un nouveau système alvéolaire : c'est une structure en nid d'abeille très rigide qui, remplie de terre et engazonnée, va permettre d'absorber les eaux de ruissellement par infiltration tout en conservant son intégrité, malgré la pente, et éviter ainsi aux matériaux de dévaler, comme c'était le cas auparavant.

Pendant la période de repousse de l'herbe, cette zone restera fermée à toute circulation jusqu'à approximativement au mois d'avril.

Tout au long de la ruelle, l'eau court, d'une part, en superficie, guidée au centre de la voie vers un caniveau en pavé, délimitant ainsi deux parties au profil légèrement pentu et recouvert de béton désactivé type St Martin. Cette eau est récupérée par deux grilles de regard et rejoint d'autre part, celle, souterraine, provenant des chéneaux.

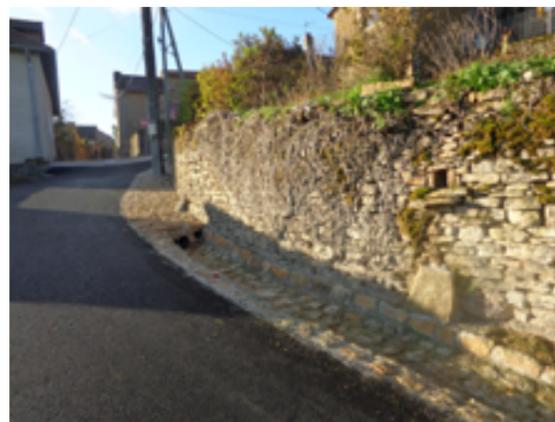


Nos travaux (suite)

Trois bandes de pavé, disposées perpendiculairement en partie centrale et à chaque extrémité, ajoute une touche esthétique à cet ensemble fonctionnel.

À l'amorce de la descente vers le lavoir, les eaux, conduites par trois tuyaux PVC, sont rassemblés vers une structure empierrée, en particulier au fond, dans le but de freiner le débit.

Le long de la descente, l'eau court naturellement dans le fossé en s'infiltrant peu à peu dans le sol jusqu'au-dessus du lavoir où, en fond de fossé, elle pénètre dans une tête de sécurité.



La route a bien sûr été remise en état ; son profil a été modifié, en le surélevant sur son côté droit, en descendant. Il fallait en effet éviter que l'eau de ruissellement vienne s'écouler dans les murs de pierres sèches qui la soutiennent, et les affaiblir. À la hauteur du lavoir, les eaux de pluie et de ruissellement sont entièrement canalisées, et s'écoulent dans des buses de béton de 300 m/m de diamètre jusqu'à leur déversement final, dans un pré, en contrebas et au nord de l'église, le pré Saint-Blaise.

Les eaux de source provenant du trop-plein du lavoir sont guidées, à la sortie du bâtiment, d'une part à l'ouest dans un péciluve privé, et d'autre part, à l'est dans un petit canal empierré, recevant également un tuyau en plastique assez rigide de 32m/m de diamètre, traversant la route, et le pré de M. Desroches, jusqu'au cimetière. Cette situation assez ancienne a été laissée en place. Les seules modifications apportées l'ont été dans le but d'éviter l'écoulement de ces eaux dans le fossé situé à gauche en descendant, au pied d'un mur de pierres sèches, déjà bien affaibli. Un regard a donc été posé (voir photo), d'où partent, parallèlement au tuyau d'alimentation du cimetière, deux autres tuyaux PVC de 125m /m. C'est donc maintenant l'intégralité des eaux du trop-plein du lavoir qui traversent la route, sans se mélanger, à ce niveau, aux eaux de ruissellement. L'orifice pratiqué dans le regard ne servira qu'en cas de forte arrivée d'eau, s'écoulant, dans ce cas, jusqu'à la grille visible sur la photo, et dans le fossé. À cet endroit, la pente existante a été adoucie par l'apport de matériaux, recouvrant 3 buses permettant une entrée plus aisée dans la parcelle attenante.

Vue aérienne de la répartition des eaux

Rejet global dans le pré Saint-Blaise



Lavoir de l'église

Eaux pluviales venant de La Ville
via la Porte du Nord

Eaux du trop-plein du lavoir

EGLISE ST BLAISE et cimetière

La photo aérienne ci-dessus donne une vue d'ensemble du parcours des eaux.

Présentation du livre de M. Bouillot

Nos travaux (suite)



Les règles de circulation à respecter :

- Venant de la ville, seuls les véhicules de moins de 3.5t peuvent emprunter la ruelle en direction de la Porte du Nord, mais aucun en sens-inverse.
- Comme auparavant, on peut descendre de la Porte du Nord vers le lavoir, mais ne pas y monter !
- Entre l'église et le lavoir, la circulation est à **double sens** ;

* **Chemin « Vers le bois »** Assez pénible à emprunter en voiture, ce chemin nécessitait une amélioration. Au préalable la voie a été nivelée et un apport de matériaux a été effectué. Le déversement des eaux de ruissellement a été assuré dans le pré en contrebas, sans danger pour le mur de pierres sèches soutenant ce chemin.

* **Rue de l'Epine** : Des modifications d'écoulement d'eau et de revêtements aux abords étaient là aussi, nécessaires.

* **Mare des Varennes** : Vidange, curage, et remise en état des grilles du pourtour.

J.B

Les amis de Michel BOUILLOT nous ont invité à la livraison du livre « **Connaître Mazille, village de Bourgogne du Sud** ».

Nous étions près de **40 personnes** pour accueillir ce recueil de dessins et de textes qui ont illustré bon nombre de « **Vivre à Mazille** » le journal de la commune.

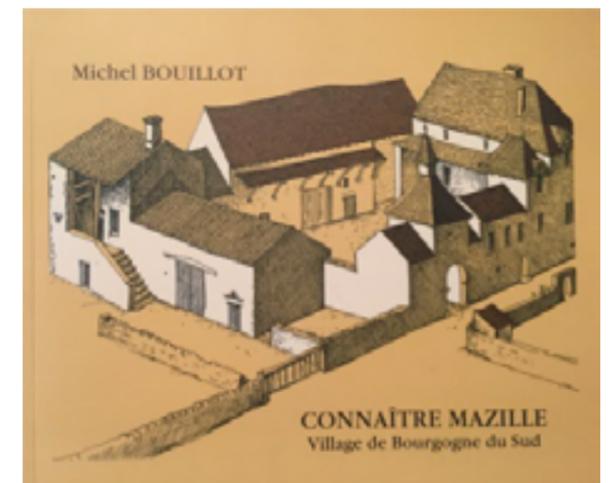
Plusieurs personnalités sont venues se joindre à cette présentation et pour témoigner leurs impressions.

Monsieur **Guy Fossat** de l'Académie de Mâcon nous a fait part de souvenirs partagés avec **Michel Bouillot, Jean Luc Delpeuch**, Président de la communauté de communes du clunisois, **Elizabeth Lemonon** Conseillère Départementale de Saône et Loire, le représentant des Maisons paysannes et Monsieur le Maire de Mazille **Jean Marc Chevalier** ont remercié et salué l'important travail accompli par l'association des amis de **Michel Bouillot** dont son Président **Jean Claude Vouillon** pour l'important travail qu'a dû représenter le tri et la sélection des dessins publiés dans ce recueil.

Le premier tirage de **170 exemplaires est déjà épuisé**, c'est dire l'engouement autour de ce livre. Nous vous recommandons de l'acheter tant il est plaisant à feuilleter, il nous fait découvrir maints endroits de l'architecture typique de notre village que nous n'avions par forcément vu.

Bonne lecture

Amis de Michel Bouillot : 03 85 50 83 8



Conseil Municipal du 18 septembre

Présents : Jean Marc CHEVALIER, Patrick SIMON, Jacques Bourgeois, Roger Lahu, Jean-Paul Legros, Laure Michelet, Gérard Moyne, Laurent Woog, Jean-Baptiste Martinot, Jean Claude Lucas et Michel Petozzi

Le quorum est atteint : ouverture des travaux du conseil municipal.

Secrétaire de séance :

Laure MICHELET

Secrétaire administrative :

Nathalie DA SILVA

Le Maire rend un hommage à **Jean MARTINOT**, membre du conseil Municipal pendant 37 ans dont 18 comme maire de la commune de MAZILLE.

Le Conseil observe une minute de silence.
Approbation du procès-verbal du 25 juin 2015 :

Adoption à l'unanimité de procès-verbal

Eglise : analyse des offres : (Délibération 2015/31)

2ème phase d'analyse des offres : charpente et restauration intérieure :

Après consultation du dossier d'analyse des offres présenté par le cabinet 2BDM, le Conseil retient les lots suivants :

Lot Numéro 2 : Charpente

Entreprise retenue : CHARPENTE GRESSARD de Cluny pour un montant de 104 940.00 € H

Lot Numéro 4 : Restauration de Menuiserie
Entreprise retenue : Atelier Jean-Marc DARDE de Provins (Seine et Marne) pour un montant de 53 959.00 € HT. Hors option, et de 60 975.00 € HT avec option.

Lot Numéro 7 : Restauration de sculpture & dorure

Entreprise retenue : Atelier Jean-Marc DARDE de Provins (Seine et Marne) pour un montant de 13 172.00 € HT. Le conseil adopte à l'unanimité les lots N° 2, 4 et 7.

Fontaine Sibert

Une canalisation d'eau ayant été sectionnée, le Maire propose de rencontrer la personne concernée pour trouver une solution. Le conseil souhaite que dans la mesure du possible, cette eau de la fontaine Sibert ne soit pas perdue et demande à ce que soit étudiée la possibilité de la canaliser afin d'en faire profiter les habitants de Mazille. Une étude sera faite pour connaître les couts d'une telle opération.

Vente MARTINOT (Délibération 2015/32)

Mr MARTINOT propose de vendre à la commune la parcelle 278, pour l'euro symbolique. Cette parcelle se trouve le long de la route neuve

Le conseil accepte à l'unanimité et demande au Maire de procéder aux démarches administratives.

ONF

Le conseil municipal a examiné les différentes solutions d'affouage possibles pour assurer le meilleur avenir pour la forêt communale de Mazille en tenant compte des demandes des habitants.

Par ailleurs, la commune doit dégager une recette par la vente des bois communaux pour financer les droits de gardiennage, d'entretien et de renouvellement des espèces et les différentes taxes.

L'amélioration de la forêt communale est recherchée dans le cadre de son aménagement étudié par l'Office national des forêts en concertation avec la commune et soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

Le maire propose 3 solutions :

Remettre des garants

Vendre le bois sur pied

Faire couper le bois par des professionnels et le vendre aux habitants

Le conseil vote, par 7 voix pour, 2 contre et 2 absentions, la 3ème solution pour permettre à chaque habitant, qui le souhaiterait d'acheter du bois de chauffage. La commission des bois étudie la mise en place de cette opération.

En consultation avec l'ONF et le conseil municipal il sera procédé chaque année à l'analyse des dispositions à prendre pour la campagne d'affouage.

DOSSIER ACCESSIBILITE

(église, mairie, école, et bibliothèque)

(délibération 2015/30)

Dans le cadre du dossier AD AP et après avoir examiné les différentes solutions d'aménagement des bâtiments communaux pour en permettre l'accès aux Personnes à Mobilité Réduite :

Le conseil municipal autorise le Maire à remplir les obligations du plan AD AP et à adresser le dossier aux services préfectoraux.

Questions diverses

Travaux Porte du nord : accord obtenu pour la pose d'un chéneau sur la chapelle pour collecter les eaux de toit. Par ailleurs, un regard sera posé pour permettre à un des propriétaires concernés le raccordement de ses eaux pluviales. Le conseil vote à l'unanimité cet aménagement.

Une formation COFOR est proposée à la commission bois. Jacques Bourgeois Maire adjoint suivra cette formation. Le conseil donne son accord.

La mise en place d'un panneau indiquant le lotissement le VEGNY a été demandée. Le conseil va se renseigner.

Un agent recenseur a été recruté pour le recensement de 2016, il s'agit de Mme Manon PEREIRA

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à minuit.

Le repas des aînés Dimanche 20 septembre 2015 à Cluny.



Le traditionnel repas des aînés s'est tenu au restaurant "La Table d'Héloïse" à Cluny. Nous étions **55 convives** à ce repas dominical.

Jean Marc Chevalier a remercié la présence de chacun et a souligné l'absence d'un aîné bien connu de tous, **Jean MARTINOT** qui devait fêter ce jour son 90ème anniversaire. En quelques mots Le Maire a non seulement souligné le parcours de Jean et ses nombreux engagements tant pour la commune de Mazille que pour ses engagements dans la filière du cheval. Il a mis en exergue le caractère chaleureux de Jean, son sens de la convivialité et de l'amitié. Il a également salué les personnes qui n'ont pas pu se déplacer en leur adressant une amicale pensée.

Ont été également fêtés les anniversaires de **Marthe PORTAILLER**, de **Jeanne DIE-TRICH - HELLIN**, de **Huguette CHATAGNIER**, de **Marie Pierre PETOZZI** et de **Jean DES-CHIZEAUX**. De jolis bouquets ont été offerts à chacune d'elle et un magnum de vin à **Jean Deschizeaux**.

Le cadre du restaurant était propice aux échanges et aux retrouvailles des anciens qui ont toujours un plaisir égal à se retrouver.

Une ambiance festive a accompagné ce repas, et c'était bien ainsi. Un dimanche agréable qui s'est terminé sur la promesse de se retrouver l'année prochaine.

P.S



Balade en Mâconnais pour le Club des Aînés

Faute d'avoir pu organiser cette année une sortie d'une journée, nous avons opté pour une balade. En ce début d'après-midi, sous un ciel ennuagé, usant du covoiturage, le col des Enceints franchi, une route sinueuse conduit une vingtaine d'Anciens à Pierreclos, jusqu'à son château, comme assis sur une terrasse.

Nous profitons d'éclaircies, mais c'est dans la cour intérieure, fort ventée, que notre guide nous brosse la longue histoire de ce lieu.

Classé monument historique en 1984, la Famille Pidault en est propriétaire depuis 1989. Invitation nous est faite à admirer la chapelle et son clocher datant du XII^e siècle. Nous pénétrons dans la demeure seigneuriale : la salle, à gauche de l'entrée, nous offre les armes d'antan, armures et cotte de mailles !

Nous découvrons une vaste cuisine richement équipée à l'ancienne, admirons l'escalier intérieur monumental à vis suspendu... Les plus hardis tentent la montée à la tour d'où ils découvrent un magnifique panorama. Nous sommes conviés à descendre, avec précaution, au sous-sol ; de splendides caves voûtées nous y attendent : ici, un musée avec les outils et appareils destinés aux travaux de la vigne et à la vinification, plus loin une immense salle abrite quantité de fûts (mais vides !). Nous percevons quelques effluves qui ne sauraient nous tromper... Nous sommes dans la bonne direction ! Parvenus au lieu de dégustation, nous prenons place

sur des bancs ; notre guide, œnologue avisée, nous rappelle quelques principes pour apprécier un vin, en mettant à l'épreuve nos organes sensoriels : vue, odorat, mise en bouche... Et nous voici soumettant à nos papilles gustatives vins rouges et blancs du domaine, lequel s'oriente vers une production biologique. Les commentaires vont bon train enrichis par force détails de notre hôte. (A souligner son excellence tant par son charme que par la richesse de ses propos lors de la visite et de la dégustation). Pour mieux se



délecter des précieux liquides proposés et chasser quelque arôme demeuré en bouche, après chaque échantillon, il nous est proposé une bouchée de pain. Les crèmes et apéritifs régionaux prennent ensuite place : cassis...et autres.

Le passage au magasin nous permet de faire provision, de quoi

satisfaire notre envie de prolonger cet après-midi partagé en toute amitié. Un petit circuit nous conduit au pied de la roche de Solutré, puis en vignoble mâconnais lequel nous offre un véritable « arc en ciel » de couleurs automnales (ocres, bruns, rouges...). Nous achevons notre sympathique balade en empruntant au retour la route touristique du Bois Clair.

Guy BACHELET, secrétaire.

L'Assemblée générale du Club aura lieu le jeudi 7 janvier à l'issue du repas choucroute amical à Charly à 12h.

Commémoration du 11 novembre



Discours du 11 NOVEMBRE 2015

**Mesdames et Messieurs les élus,
Monsieur le Maire honoraire,
Mesdames, Messieurs les anciens élus,
Mesdames et Messieurs les anciens combattants,
Madame l'institutrice et les enfants,
Mesdames et Messieurs,**

Ce mercredi 11 novembre 2015, jour d'hommage aux combattants de la grande guerre de 1914-1918.

Nous sommes réunis ce matin pour commémorer ensemble, 97 ans après sa signature en forêt de Compiègne, l'armistice du 11 novembre 1918. Cet événement avait été tant attendu puisque cette guerre devait être courte, l'espoir en la paix, en une paix, en une paix définitive, et que cette guerre devait être la « der des ders » après quatre années de sang et de larmes. A 5H15, les généraux allemands et alliés signaient l'armistice dans la clairière de Rethondes, en forêt de Compiègne. A 11 heures, le cessez-le-feu devenait effectif et la France pouvait célébrer la victoire.

Nous sommes aujourd'hui réunis pour nous souvenir de ce cessez-le-feu, instaurant la paix des armes, laquelle fut le prélude à cette paix des cœurs qui prit finalement beaucoup de temps pour s'installer peu à peu en Europe.

Notre pays sortit en effet de cette guerre ruiné et meurtri, comme il ne l'a jamais été au cours de son histoire ; 1 million 400 000 morts, plusieurs milliers de veuves et d'orphelins, plus de 3 millions de blessés, de mutilés, d'aveugles ou de gazés, ceux que l'on a appelés "les gueules cassées", dont plusieurs centaines de milliers ne purent survivre à leurs terribles blessures.

Ne l'oublions pas, des combattants d'Afrique du Nord, d'Afrique Noire, d'Indochine, d'Océanie ou d'Asie, sans être toujours préparés, ont payé eux aussi le lourd prix du sang ! Pendant quatre longues années, sans interruption, le sol de notre patrie fut labouré par le fer et le feu.

Chaque village, chaque famille a connu le malheur et le deuil. Notre commune a payé un lourd tribut à cette hécatombe. Les noms de nos morts sont à jamais gravés sur ce monument.

Nous rendons hommage en ce jour du 11 Novembre 2015 à ;

Bulle Joseph, Delorme Jean, Delorme Louis, Descombes Pierre, Durand Pierre, Euvrard Jean, Fayard Joseph, Grignon Jean, Grivaux Jacques, Humbert Emile, Marchandeau François, Margue François Marie, Menevaux Emile, Mussy Jacques, Nigay Jean, Nigay Claude, Rebillard Louis.

La France d'aujourd'hui ne peut et ne doit pas oublier la somme d'héroïsme, de courage véritablement surhumain de nos soldats d'alors, ni les souffrances de leurs familles, ni la solidarité extraordinaire qui s'est manifestée dans les tranchées comme dans l'ensemble du pays.

Tous les combattants de ce conflit, sont désormais disparus. La grande Guerre est passée de la mémoire à l'Histoire.

Ce centenaire est l'occasion d'un hommage international à tous ces combattants tombés pour leur pays. Il permettra également de rassembler les belligérants d'hier, amis aujourd'hui et réunis pour porter un message de paix.

Les événements marquant de l'année 1915 :

22 avril : première utilisation d'un gaz toxique asphyxiant contre les soldats français et canadiens près d'Ypres en Belgique. Le gaz à base de chlore prend le surnom d'ypérite, ultérieurement appelé gaz Moutarde, pour sa couleur.

23 avril : massacres et déportations d'Arméniens par les turcs.

7 mai : le paquebot anglais LUSITANIA est torpillé par les allemands au large de l'Irlande. 1200 personnes périssent sur les 2000 à bord. 128 américains sont tués. Les Etats-Unis attendront néanmoins le mois de janvier 1917 pour entrer en guerre.

23 mai : L'Italie déclare la guerre à L'Autriche-Hongrie.

Dès la fin de la grande guerre, la date du 11 novembre s'imposa comme le symbole d'une France qui surmonte l'épreuve.

Le 11 novembre 1923, André Maginot pour la première fois raviva la flamme sous l'arc de triomphe, instituant une tradition qui perdure encore aujourd'hui et dont nous célébrons cette année le 96 ième anniversaire.

Dans les heures sombres de notre histoire, cette date devint aussi un moment de ralliement.

Le 11 novembre 1940, des lycéens et étudiants parisiens se réunirent place de l'étoile, bravant les forces d'occupation.

Trois ans plus tard, le défilé d'Oyonnax, dans l'Ain, constitua un nouveau geste de défi face à l'opresseur.

Des résistants, 200 maquisards de l'Ain et du haut Jura, en rang serrés, déposèrent devant le monument aux morts de la ville une gerbe en forme de croix de Lorraine, portant ses mots : les vainqueurs de demain à ceux de 14-18.

Faisons en sorte que le souvenir de cette guerre de 14-18 nous aide à construire un monde de paix et de solidarité entre les peuples et les nations.

Ne laissons pas banaliser la violence, d'où quelle vienne, et sachons mobiliser nos énergies communes pour imposer le seul choix qui devrait être le notre ; celui de l'homme, celui de la vie, celui de l'avenir, celui de la tolérance.

Que le souvenir du sacrifice des combattants de la Grande Guerre renforce encore notre détermination à œuvrer pour la paix.

Il n'est donc pas vain d'associer à ce souvenir les batailles quotidiennes pour combattre, sans relâche, ce qui divise : l'indifférence, l'intolérance, la xénophobie, le racisme, l'individualisme, la délation, la jalousie, le mensonge et le repli sur soi.

C'est aussi pour nous l'occasion de rendre hommage à tous ceux qui sont morts pour notre Liberté dans toutes ces guerres. Je pense à la seconde guerre mondiale, à la guerre d'Algérie, et à tous les conflits en cours dans le monde.

JEAN MARC CHEVALIER, MAIRE

Billet

Mercredi 11 novembre 2015

Comme dans de nombreux villages français, à l'appel du maire nous sommes rassemblés au pied du monument aux morts pour commémorer l'armistice de la première guerre mondiale.

L'unité du village est symbolisée par la présence d'une cinquantaine de personnes. Le Maire, dans son discours rappelle les atrocités commises lors de ce conflit mondial, qui aura meurtri notre village à jamais. Accompagné par les enfants de l'école communale, il retrace le parcours de chacun de ces jeunes mazillons emportés par le tourment de la folie des hommes. Il appelle de ces vœux pour que les enfants de la commune ne soient jamais emportés par un tel cataclysme. Plus jamais ça, dit-il en conclusion.

Sous la houlette de l'institutrice, les enfants entonnent l'hymne national, relayés par les adultes présents. Un moment d'unité comme nous savons les faire vivre. Puis nous nous retrouvons à la buvette communale pour partager brioche et verre de l'amitié. C'est notre mode de vie que de nous rassembler pour échanger, deviser, discuter, plaisanter et partager ce moment de plaisir à être ensemble. Le soleil nous gratifie de ses bienfaits. Nous nous séparons heureux de ce moment ensemble et assuré qu'il fait bon vivre dans notre village français.

Et puis, vendredi 13 novembre

Sous le coup de l'émotion, est-il raisonnable de parler des agressions terroristes dont Paris fut frappé en cette folle soirée du 13 novembre ?

Que faut-il comprendre ? Que les terroristes veulent porter atteinte à notre mode de vie, à la vie ordinaire de gens qui comme nous se sont rassemblés à l'occasion d'une douce soirée pour partager, écouter de la musique, boire un verre, être ensemble tout simplement. Tout comme nous le faisons jeudi 11 novembre à la Priale.

On voudrait justifier de façon consciente et rationnelle la terreur par une explication logique qui serait rassurante. Les buts poursuivis par les terroristes sont incompréhensibles autant que les cibles choisies.

Quoi penser, comment réagir pour ne pas céder devant la folie meurtrière de ces hommes qui veulent porter atteinte à notre mode de vie, notre mode de pensée et à notre liberté de nous rassembler.

Comme le suggérait Monsieur le Maire, saisissons les moments hautement symbolique pour nous rassembler et ainsi prouver que la vie dans un village français est la liberté pour laquelle nous célébrons ces hommes qui ont sacrifié leur vie pour nous permettre de nous réunir.

Patrick Simon

Année 1915 (1)

Sommaire :

Premier semestre : La guerre d'usure et le mythe de la percée. Au début de 1915, l'état-major français est persuadé que, pour vaincre les Allemands, il faut absolument créer une percée. Il choisit donc de mener de grandes offensives qui s'avèrent inefficaces tout en engendrant de très lourdes pertes.

La Guerre « psychologique » :

- * Tentative d'affamer la population allemande ;
- * Bombardements par les dirigeables allemands Zeppelin et l'aviation de chasse naissante ;
- * Torpillage du paquebot « Lusitania » coulé par un sous-marin (U-boot) allemand ;

Sur le front Oriental : Le carnage de Gallipoli et le massacre des Arméniens

Les nouvelles armes :

- * Les gaz : le Chlore ;
- * Le lance flamme.

La guerre d'usure et le mythe de la percée : (2)

Pour les stratèges, la fin de l'année 1914 se traduit par une incertitude quant à la façon de continuer la guerre. Pour espérer remporter le conflit, les gouvernements et les états-majors cherchent de nouvelles solutions. Dès la fin de 1914, le haut commandement français privilégie la rupture sur le front de l'ouest. Alors qu'il doit mener une guerre de siège, il rêve encore à la guerre de mouvement. A cette période, le général Joffre croit à la percée. Son objectif est de briser le front allemand sur un point précis. Ainsi, il estime pouvoir créer une rupture susceptible de redonner aux armées la possibilité de manœuvrer sur les flancs ou dans le dos de l'adversaire ; Plusieurs raisons motivent ce choix de grandes offensives ; Il s'agit d'abord de soulager l'armée russe, soumise aux attaques austro-allemandes.

En effet, au début de l'année 1915, les allemands ne renoncent pas à l'idée de la percée, mais ils font le choix de la défensive sur le

front de l'ouest et préfèrent concentrer leurs efforts sur le front de l'est ; Leur objectif est de mettre l'armée russe hors de combat, pour terminer la guerre à l'ouest dans un second temps.

En outre, le pouvoir politique et le haut commandement français ont l'obligation d'agir : l'occupation du territoire (10 départements entièrement ou partiellement occupés) n'est pas acceptable, notamment pour des raisons patriotiques et économiques. Enfin, les autorités estiment que les efforts consentis par l'armée française assureront au pays une place particulière le jour de la victoire.

Le Généra Joffre et le grand quartier général sont persuadés que la méthode est bonne : bombarder massivement le front allemand dans un premier temps, puis le prendre d'assaut avec l'infanterie afin de percer et en-

fin exploiter. Dans le même temps, le grand quartier général ordonne aux armées de ne plus reculer et de reprendre toutes les tranchées perdues. Joffre entend bien user une armée allemande contrainte de se battre sur deux fronts.



Général Joseph Jacques Césaire JOFFRE dit « Papa Joffre » (3)

Né le 12 janvier 1852 à Rivesaltes (Pyrénées Orientales)

Décédé le 3 janvier 1931 à Paris

Années de service : 1871 – 1919

Maréchal de France



Au cours du premier semestre de l'année, l'infanterie française ne cesse d'attaquer. Les offensives ne permettent pas d'obtenir la percée tant espérée. De plus, elles provoquent des pertes considérables pour des gains territoriaux dérisoires.

Du 9 au 18 juin 1915, le groupe d'armée du Nord commandé par le général Foch attaque en Artois, sur un front de 15 km entre Arras et Lens. Les crêtes de Vimy et de Notre-Dame-de-Lorette font l'objet de combats acharnés. L'armée française ne progresse que de 4km et on dénombre plus de 300 000 tués, blessés, disparus ou prisonniers. Comme lors des offensives précédentes, les moyens manquent ; la préparation d'artillerie est trop longue et insuffisante (pas assez de canons et de munitions) et la concentration des efforts est annulée par la dissipation de l'effet de surprise.



Général Ferdinand Jean Marie FOCH
Né le 2 octobre 1851 à Tarbes (Hautes Pyrénées)
Décédé le 20 mars 1929 à Paris
Années de service : 1870 - 1918

Maréchal de France, de Pologne et de Grande-Bretagne. Après l'échec de l'offensive d'Artois en juin 1915, le pouvoir politique s'interroge sérieusement sur la capacité du haut commandement à trouver une issue militaire à la guerre. Cependant, cette défiance du pouvoir pousse le haut commandement à envisager de nouveau la rupture avec des moyens accrus. Malgré les échecs du printemps, le haut commandement ne remet pas en cause la doctrine, mais préconise d'améliorer l'exécution, d'allonger les fronts d'attaque, de renforcer la préparation d'artillerie, d'améliorer

les liaisons, de constituer des réserves à proximité du front d'attaque, etc.

Le 25 septembre 1915 débutent la deuxième offensive française en Champagne et la troisième bataille d'Artois. Les résultats sont plus désastreux qu'au début de l'année. Les quelques succès tactiques remportés n'empêchent pas l'échec stratégique de ces actions de grande envergure. Il est impossible de rompre le front allemand.

Au total, l'année 1915 a été la plus meurtrière de la guerre pour l'armée française : 349 000 morts et aucune percée.

La « guerre psychologique »

* Tentative d'affamer la population allemande :

Dès le début du conflit, la flotte britannique mène un blocus commercial visant à stopper le ravitaillement maritime de l'Allemagne. En 1915, les alliés durcissent le blocus en opérant des contrôles plus stricts des cargaisons des navires provenant des pays neutres, comme la Hollande et les pays scandinaves. Si cette situation aboutit inévitablement à diminuer les importations de denrées de première nécessité, elle n'entraîne pas pour autant une famine qui serait telle que l'état-major allemand se voie, à court terme, contraint de capituler. Reste que l'espoir de l'effondrement de l'Allemagne pour cause de disette est l'un des thèmes les plus populaires de cette deuxième année de guerre. (4)

En ville, et surtout dans les milieux ouvriers, la sous-nutrition est fréquente. La population rurale, pour sa part, y échappe majoritairement. Du fait des rations insuffisantes distribuées par les institutions officielles, le marché noir fleurit. Des manifestations éclatent dans de nombreuses villes dès 1915, comme à Leipzig et à Berlin. (5)

* Bombardements aériens

Lorsque la guerre éclate, l'aviation est une arme neuve et pour laquelle aucune doctrine d'utilisation n'est encore fixée. Néanmoins, l'aviation joue un rôle remarquable dès le début de la guerre ; C'est notamment grâce aux informations récoltées par la reconnaissance aérienne que les Alliés parviennent à arrêter les avancées allemandes lors de la bataille de la Marne. Compte tenu de l'importance prise par l'observation aérienne, l'adversaire tente nécessairement de l'empêcher ; C'est

ainsi que naît le combat aérien : de la nécessité d'empêcher l'ennemi de conduire les missions de renseignements. (6)

Au début de la guerre, les premiers bombardements aériens sont effectués par les Allemands à l'aide de dirigeables rigides, comportant une structure en aluminium et gonflés à l'hydrogène : Les Zeppelin, du nom de leur constructeur, le comte Ferdinand Von Zeppelin, qui en a commencé la construction à la fin du XIX^e siècle. (3)

Ces appareils, de grandes dimensions, ne montrent pas une grande efficacité.

La première utilisation offensive de zeppelins a lieu deux jours seulement après l'invasion de la Belgique, par un seul aéronef, le Z VI, qui est endommagé par des tirs et est forcé de faire un atterrissage près de Cologne. Deux autres sont abattus en août et un est capturé par les Français. Leur utilisation contre des cibles bien défendues pendant le jour est une erreur et le haut commandement perd toute confiance dans les capacités du zeppelin, les transférant au service aérien de la marine pour d'autres missions. (3)

Dans la nuit du 20 au 21 mars 1915, deux zeppelins bombardent Paris ; La presse en appelle aux représailles et exige de mener des raids sur les villes allemandes ; Son vœu sera exaucé : en juin et en septembre 1915, l'aviation française bombarde Karlsruhe, Trèves et Stuttgart.

Les avions bombardiers sont apparus juste avant la Première Guerre. Au départ, les bombes étaient simplement jetées par-dessus bord par l'équipage, avec une précision forcément très limitée. A titre d'exemple, entre le 1er mars et 20 juin 1915, les alliés tentent 141 fois de bombarder des stations ferroviaires allemandes - et n'en atteignent que trois. L'immense majorité des bombes larguées atterrissent tout simplement dans la nature. A ceci s'ajoute le fait qu'on ne possède tout simplement pas d'avions capables d'accomplir de telles missions de bombardement. L'expérience de l'aviation de la Grande Guerre sera marquée par ce paradoxe : toutes les expériences concrètes démontrent sa faible efficacité militaire, mais son avenir sera néanmoins radieux. (6)

* Le torpillage du luxueux paquebot de croisière : le « Lusitania »

Le 7 mai 1915, le paquebot britannique Lusitania, en provenance de New York, est coulé par

un sous-marin allemand.

Ce drame, présenté par le gouvernement des États-Unis comme un crime de guerre, va devenir un argument majeur dans la mobilisation américaine contre l'Allemagne. (7)

Guerre sous-marine

À la fin de l'année 1914, les Européens en guerre les uns contre les autres avaient perdu l'espoir d'une fin rapide du conflit. Les Anglais et les Français tentent le tout pour le tout et entreprennent un blocus maritime de l'Allemagne et de l'Autriche.

Fort de sa supériorité maritime, la flotte britannique se saisit des navires des pays neutres à destination de l'Allemagne. Mais cette dernière riposte en proclamant la guerre sous-marine contre les navires de commerce ennemis, à l'instigation de l'amiral Alfred von Tirpitz, le créateur de la Kriegsmarine. Elle dispose pour ce faire d'environ 25 sous-marins ou U-Boat contre 85 britanniques et 76 français (ce type d'engin est apparu au début du XX^e siècle).

Les Allemands, toutefois, ne veulent pas prendre le risque de provoquer l'entrée en guerre des pays neutres et en particulier des États-Unis. Leurs sous-marins ont ordre de seulement neutraliser les navires qui entrent dans les eaux territoriales britanniques. C'est le cas du Lusitania, repéré près des côtes irlandaises par un sous-marin U20.

Le capitaine du sous-marin a déjà attaqué plusieurs cargos et n'a qu'une torpille de faible puissance à envoyer sur le Lusitania. Ainsi fait-il. Il est surpris par une deuxième explosion qui suit la première, beaucoup plus violente. Il en fait état dans son journal de bord et des survivants du paquebot en témoigneront plus tard également...

Le paquebot sombre avec une surprenante rapidité, en un quart d'heure à peine, sans laisser à l'équipage le temps de mettre toutes les chaloupes à l'eau. Sur ses 1959 passagers, 1198 disparaissent dans le naufrage. Parmi eux 128 Américains. L'émotion est immense outre-Atlantique...

Mensonge avéré

Les Allemands arguent de la légitimité de leur action en affirmant haut- et- fort que le paquebot transportait des munitions. Cela pouvait d'ailleurs expliquer la double explosion et le naufrage très rapide du navire. Cela

pouvait aussi justifier qu'il soit attaqué dans le droit de la guerre. Mais les Anglais le nient farouchement et il faudra attendre 1972 pour que les archives démontrent leur mauvaise foi. Il est établi aujourd'hui que le Lusitania convoyait des munitions en contrebande, dont cinquante tonnes d'obus et de grandes quantités de poudres et explosifs divers. Il était au surplus armé de douze canons. Les munitions avaient été vraisemblablement embarquées à l'insu des gouvernements anglais et américain, sans doute par des agents des services secrets qui ont agi par excès de zèle en pensant qu'aucun sous-marin n'oserait attaquer un navire transportant des passagers civils.

Fuite en avant



Sitôt après le naufrage, le président américain Woodrow Wilson agite la mort de nombreux concitoyens dans le naufrage du Lusitania pour menacer l'Allemagne et exiger réparation.

Le gouvernement de Berlin,

embarrassé, sanctionne le capitaine du sous-marin incriminé et décide le 27 août 1915 de suspendre la guerre sous-marine.

Trop tard. L'opinion publique américaine, qui était précédemment neutraliste, compte tenu de ce que les États-Unis comptent des citoyens originaires de tous les pays d'Europe, commence à pencher en faveur d'un **engagement militaire** contre les Puissances centrales, aux côtés de l'Entente franco-anglo-russe.

Seize mois plus tard, alors que le conflit européen s'éternise, les Allemands, mis en difficulté, décident de relancer la guerre sous-marine et cette fois choisissent d'attaquer les navires à destination des îles britanniques où qu'ils se trouvent et quel que soit leur pavillon.

Le gouvernement des États-Unis attise le ressentiment de ses concitoyens à l'égard de l'Allemagne avec un slogan quelque peu usurpé : «Remember the Lusitania» ! Avec son entrée

en guerre en avril 1917 débute le dernier acte de la Grande Guerre. (8)

NDR : 1- L'affaire du Lusitania n'est pas LA raison de l'entrée en guerre des États-Unis en 1917, mais UNE des raisons. Les éléments déclencheurs de cette entrée sont la guerre sous-marine et le télégramme Zimmermann :

Le télégramme Zimmermann est un télégramme qui a été envoyé le 16 janvier 1917 par le ministre des Affaires étrangères de l'Empire allemand, Arthur Zimmermann, à l'ambassadeur allemand au Mexique, Heinrich von Eckardt, au plus fort de la Guerre. Il donnait l'instruction à l'ambassadeur de se mettre en contact avec le gouvernement mexicain et de lui proposer une alliance contre les États-Unis. Il fut intercepté par le Royaume-Uni et son contenu a accéléré l'entrée en guerre des États-Unis.

2- Les raisons de la 2^e explosion et de la disparition rapide du « Lusitania » restent encore aujourd'hui controversés ;

Sur le Front Oriental : Le carnage de Gallipoli

Après les succès allemands au début du conflit, le front de l'Ouest s'était enlisé à la suite des contre-attaques alliées sur la Marne et à Ypres. L'impossibilité de la guerre de mouvement poussa les deux camps à créer des tranchées qui s'étendirent rapidement de la Manche jusqu'à la frontière suisse. La situation était similaire à l'Est et le front s'était figé sur une ligne allant de la mer Baltique à la mer Noire. Pour les Alliés, la neutralité de l'Empire ottoman et l'ouverture des Dardanelles revêtaient une importance capitale car le détroit était le seul lien entre la Russie d'un côté et la France et le Royaume-Uni de l'autre. En effet, les routes terrestres étaient contrôlées par l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, la mer Blanche au nord et la mer d'Okhotsk en Extrême-Orient étaient bloquées par les glaces l'hiver et éloignées des théâtres d'opérations tandis que l'accès à la mer Baltique était bloqué par la marine allemande. Tant que l'Empire restait neutre, la Russie pouvait être ravitaillée par la mer Noire mais le détroit fut fermé et miné par les Ottomans en novembre 1914.

A cette date, le ralliement de l'Empire Ottoman (la Turquie) aux côtés de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie est un véritable camouflet pour les Alliés. Malgré un système politique obsolète, une population hétérogène et un appareil militaire affaibli, cet em-

pire gigantesque détient un atout très important : le contrôle des Dardanelles, un détroit long d'une soixantaine de kilomètres entre la Méditerranée et la mer Noire. La rive nord des Dardanelles est une presqu'île allongée portant le nom de la ville de Gallipoli.

En novembre, le Royaume-Uni proposa de payer l'Empire ottoman pour qu'il reste neutre tandis que le ministre français de la Justice, Aristide Briand, suggéra de lancer une attaque préventive ; les deux propositions furent rejetées²⁹. Plus tard dans le mois, le premier lord de l'Amirauté, **Winston Churchill** présenta un projet d'attaque navale contre les Dardanelles basé sur des rapports erronés sur les défenses ottomanes.

Ainsi, le 18 mars 1915, la flotte composée de 18 cuirassés et de nombreux croiseurs et destroyers tenta de forcer le passage le plus étroit des Dardanelles large de seulement 1 500 mètres. Les reconnaissances alliées n'avaient cependant pas identifié tous les champs de mines ottomans et trois navires sont coulés. Le feu ottoman, bien que réduit, restait menaçant et les dragueurs de mines, pour la plupart de simples chalutiers manœuvrés par des équipages civils, battirent en retraite en laissant intacts les champs de mines.

Ces lourdes pertes contraignirent les anglais à ordonner une retraite pour sauver ce qui restait de la flotte. Comme la capture des Dardanelles par la mer était impossible, les Alliés décident alors de changer de stratégie et misent tout sur un débarquement à Gallipoli. NDR : Les Alliés : Anglais, Français, Australiens et Néo-Zélandais

Le 25 avril marque le début d'une bataille d'infanterie acharnée sur les rives de la presqu'île de Gallipoli, où chaque armée tente, au prix de nombreuses vies humaines, de déloger l'autre.

Les mois suivants, l'impasse est totale : les forces alliées sont trop faibles pour conquérir les hauteurs tandis que les Turcs essayent vainement de les repousser vers la mer.

Un nouveau débarquement allié au mois d'août n'apporte aucune solution.

Des combats particulièrement meurtriers se déroulèrent jusqu'à la fin de l'année 1915. La situation à Gallipoli fut encore compliquée par l'entrée en guerre de la Bulgarie aux côtés des Empires centraux le 5 octobre.

En décembre 1915 et en janvier 1916, les Alliés retirent leurs troupes.

D'un point de vue militaire, la campagne fut une catastrophe, et le bilan de ces huit mois de combat est lourd : les Alliés perdent 250 000 hommes environ, dont 50 000 à 60 000 morts. Les pertes turques sont légèrement supérieures.

Si la bataille de Gallipoli s'est soldée par un échec, elle reste l'une des campagnes militaires les plus remarquables de la Première Guerre Mondiale. Elle constitue en effet la première opération de débarquement à grande échelle de l'histoire militaire moderne, impliquant également des sous-marins, des avions et même un porte-avions avec des hydravions. Malgré ce revers, les Australiens célèbrent encore aujourd'hui le premier jour du débarquement, le 25 avril. Pour eux, la presqu'île turque marque le véritable coup d'envoi de leur pays en tant que nation, détachée de la mère patrie britannique. (3) (4) (10)



Détroit des Dardanelles

Champs de mines sous-marines

Le massacre des Arméniens :

Le premier génocide moderne

L'assassinat systématique et à grande échelle de plus d'un million d'Arméniens ottomans, déportés sur les routes d'Anatolie en 1915, constitue le premier génocide moderne, indissociable de la Première guerre mondiale ; Décidé par le gouvernement Jeune-Turc, il définit une entreprise délibérée de destruction d'un peuple au moyen d'une violence extrême qui marqua définitivement la conscience historique. Ce processus d'extermination planifiée de la plus nombreuse (et la plus loyale) minorité chrétienne de l'Empire ottoman, forte de 2,4 millions d'habitants à son apogée en 1882, est attesté par l'aveu des survivants et les témoignages directs des diplomates, missionnaires et reporters de guerre, et reconnu par les chercheurs qui en écrivent l'histoire. (11)

Le 1er novembre 1914, l'empire ottoman entre dans la **Grande Guerre** aux côtés des Puissances centrales, les empires allemand et austro-hongrois, contre la Russie et les Occidentaux.

Les Turcs tentent de soulever en leur faveur les Arméniens de Russie. Mal leur en prend... Bien qu'en nombre supérieur, ils sont défaits par les Russes à Sarikamish le 29 décembre 1914.

L'empire ottoman est envahi. L'armée turque perd 100.000 hommes. Dans l'hiver 1914, elle bat en retraite et, exaspérée, multiplie les violences à l'égard **des chrétiens** dans les territoires qu'elle traverse, qu'ils soient Arméniens, Assyro-Chaldéens ou Pontiques (grecs orthodoxes de la province du Pont, sur la mer Noire).

Par ailleurs, malgré le comportement exemplaire des 120.000 soldats arméniens de l'armée ottomane (on a ainsi compté moins de désertions dans leurs rangs que chez leurs homologues turcs), Enver Pacha ordonne dès février 1915 qu'ils soient retirés du front, désarmés et affectés à l'arrière à des bataillons de travail.

Dans les semaines qui vont suivre, ils vont être systématiquement exécutés

Dans ces conditions, les Russes n'ont guère de mal à retourner en leur faveur les Arméniens mais aussi les Assyro-Chaldéens des provinces orientales de la Turquie.

Le 7 avril 1915, la ville de Van, à l'est de la Turquie, se soulève et proclame un gouvernement arménien autonome.

Le génocide

Les Jeunes-Turcs profitent des troubles pour accomplir leur dessein d'éliminer la totalité des Arméniens et des Assyro-Chaldéens de l'Asie mineure, une région qu'ils considèrent comme le foyer national exclusif du peuple turc. Ils procèdent avec méthode et brutalité.

Le ministre de l'Intérieur Talaat Pacha ordonne l'assassinat des élites arméniennes de la capitale. C'est ensuite le tour des nombreuses populations arméniennes des sept provinces orientales (les Arméniens des provinces arabophones du Liban et de Jérusalem ne seront jamais inquiétés).

Dans un premier temps, les agents du gouvernement rassemblent les hommes de moins de 20 ans et de plus de 45 ans et les éloignent de leur région natale pour leur faire accomplir des travaux épuisants. Beaucoup d'hommes sont aussi tués sur place.

- 1915 : déportations meurtrières

Dans une première étape, l'objectif officiel est de déplacer les Arméniens et autres chrétiens des provinces orientales d'Anatolie vers Alep et des camps installés dans le désert de Syrie. La « Loi provisoire de déportation » du 27 mai 1915 fixe le cadre réglementaire de la déportation des survivants ainsi que de la spoliation des victimes.

Dans les villages qui ont été quelques semaines plus tôt privés de leurs notables et de leurs jeunes gens, militaires et gendarmes ont toute facilité à réunir les femmes et les enfants. Ces malheureux sont réunis en longs convois et déportés vers Deir ez-Zor, sur l'Euphrate, une région désertique de la Syrie ottomane.

Les marches se déroulent sous le soleil de l'été, dans des conditions épouvantables, sans vivres et sans eau, sous la menace constante des montagnards kurdes et tcherkesses, trop heureux de pouvoir librement exterminer leurs voisins et rivaux. Elles débouchent en général sur une mort rapide.

Survivent toutefois une centaine de milliers de jeunes femmes ou d'adolescentes (parmi les plus jolies) ; celles-là sont enlevées par les Turcs ou les Kurdes pour être vendues comme esclaves ou converties de force à l'islam et mariées à des familiers **(en ce début du XXI^e siècle, beaucoup de**

Turcs sont troublés de découvrir qu'ils descendent ainsi d'une jeune chrétienne d'Arménie arrachée à sa famille et à sa culture).

En septembre, après les habitants des provinces orientales, vient le tour des Arméniens de Cilicie. Ils sont aussi convoyés vers le désert de Syrie dans des wagons à bestiaux puis transférés dans des camps de concentration en zone désertique où ils ne tardent pas à succomber à leur tour, loin des regards indiscrets.

Au total disparaissent pendant l'été 1915 les deux tiers de la population arménienne sous souveraineté ottomane. Ajoutons à cela la disparition des Assyro-Chaldéens des provinces orientales de Diarbékir, Erzeroum et Bitlis, généralement associés à leurs voisins arméniens dans les déportations et les massacres. (8)

Les nouvelles armes :

* les gaz

Un mois après l'attaque aérienne de Paris, un autre pas est franchi dans l'escalade de violence que se livrent les belligérants. Le 22 avril, les armées allemandes font l'usage d'une arme nouvelle et redoutable : **le chlore**. L'emploi inédit de ce gaz asphyxiant se déroule lors de la deuxième bataille d'Ypres, offensive lancée deux jours plus tôt en Belgique par l'état-major allemand.

L'objectif est de gagner un accès à la mer du Nord en rompant la ligne de front à l'endroit précis où se joutent les armées britanniques et françaises, afin de les isoler l'une de l'autre. Pour mettre toutes les chances de leurs côtés, les Allemands libèrent des douzaines de bouteilles de chlore sur les lignes adverses. C'est une division algérienne de l'armée française qui est la première à faire l'expérience du gaz asphyxiant ; (4)

A 18 heures, le chlore est libéré sur un front de 6 km de large. La nuée toxique, un nuage vert-jaune dérivant à un mètre du sol, vient frapper de plein fouet les lignes alliées. L'effet du chlore est immédiat. Il surprend des soldats alliés dépourvus de tout moyen de protection. Suffocants, hagards, des centaines d'hommes prennent la fuite. Au centre de l'attaque, les positions françaises sont intenables. Retranscrivant ses souvenirs dans les années 1930, le général français Mordacq relate : « ce n'était plus en effet des soldats qui s'enfuyaient, mais de

pauvres êtres semblant devenus, tout d'un coup, absolument fous ».

Poumons en feu, les fuyards cherchent désespérément à échapper à l'asphyxie, victimes de douloureuses toux et parfois de vomissements. Munis de tampons respiratoires, l'infanterie allemande progresse de 7 ou 8 kms avant que les Alliés bloquent la percée. Un seuil décisif a été franchi ce 22 avril 1915. L'introduction de gaz meurtriers dans les combats représente un basculement, une ultime étape vers la totalisation de la guerre. Aussitôt, une vive polémique éclate entre l'Allemagne et la France ; Les deux belligérants se rejettent la responsabilité du déclenchement d'une guerre chimique. Les autorités françaises le reconnaissent : l'armée française a utilisé des engins suffocants (grenades et cartouches) dès 1914. Ces projectiles, en nombre restreint, ne pouvaient toutefois pas engendrer la mort. Quoi qu'il en soit, un premier pas vers la guerre chimique était ainsi posé.

Cette agression provoque une onde de choc dans les pays alliés. L'Allemagne vient de fouler aux pieds la Convention de la Haye de 1899, dont elle est signataire (NDR : Article 23 : Outre les prohibitions établies par des conventions spéciales, il est notamment 'interdit' : d'employer du poison ou des armes empoisonnées ;).

Le 4 mai, le gouvernement britannique acte la décision de répondre par des moyens similaires dès que possible ; Le même jour, l'armée française réplique par un premier essai de nappe chloreuse ; dès le mois de mai également, des chimistes français mènent à Vincennes des recherches expérimentales en vue d'associer gaz asphyxiants et lacrymogènes. Mais il faut attendre septembre 1915 pour que les Britanniques lancent la première grande offensive chimique alliée. Elle ôte la vie à de nombreux soldats allemands, pris de court par l'attaque.

Plus maniable que le système de nappes gazeuses, l'obus chimique est destiné à occuper une place prépondérante dans la guerre des gaz. Pour accroître son potentiel dévastateur, la recherche s'attèle à trouver des agents de plus en plus toxiques. Ainsi s'instaure une véritable « course à la toxicité », selon les termes de l'historien Olivier Lepick.

L'année 1916 en marque le tournant technique. (9)

* Le Lance flamme

En Occident, la version moderne du lance-flammes est due aux recherches du scientifique allemand Richard Fiedler, sur une idée du sous-lieutenant des Pionniers Bernhard Reddeman qui introduisit le concept du lance-flammes portatif. Fiedler soumit des modèles d'évaluation de son *Flammenwerfer* à l'armée allemande en 1901 et déposa des brevets dans divers pays en 1910. Le modèle le plus efficace pouvait projeter un jet enflammé et d'énormes nuages de fumée jusqu'à 18 m, avec une autonomie de deux minutes. C'était un dispositif à tir unique. Le gaz utilisé était de l'azote et le produit inflammable un dérivé du pétrole. Ce n'est qu'en 1911 que l'armée allemande accepta le dispositif, créant un régiment spécialisé de douze compagnies équipées de *Flammenwerfer* parate. Malgré cela, l'arme n'a été utilisée lors de la Première Guerre mondiale qu'en février 1915 où elle a été brièvement employée contre les Français, au bois de Malancourt dans la Meuse puis à Verdun. Puis, elle ne fut plus utilisée jusqu'à juillet 1916 lorsqu'elle servit contre les tranchées britanniques à Hooge, où elle eut un effet limité mais impressionnant. En effet, l'adversaire fut démoralisé par la crainte de brûler vif et, paniqué, il quitta sa position. Du côté français, en 1915, cinquante pompiers du corps des sapeurs-pompiers de Paris intégrèrent les rangs du 1er régiment de génie français pour tester le lance-flammes français sur une attaque au front le 6 juin 1915 à la butte de Vauquois. Une équipe de sapeurs-pompiers du Régiment de sapeurs-pompiers de Paris, formant la

compagnie « engins spéciaux » 22/6 du 1er régiment du génie du camp de Satory, venue en renfort avec un matériel d'un usage nouveau, les appareils Schilt, d'une efficacité impressionnante, projette au moyen de lances sur les lignes allemandes environ 3 000 litres d'un mélange liquide composé de 30 % de pétrole et 70 % d'huile légère de houille contenu dans des récipients sous pression, mélange enflammé au moyen de grenades incendiaires. Cette émission de liquide enflammé avait pour but d'appuyer une attaque à hauteur des vestiges de l'église du village. L'effet de souffle produit par l'explosion d'un dépôt de munitions allemand, touché par ce mélange, rabat le liquide enflammé sur les lignes françaises. Les victimes se comptent parmi les sapeurs-pompiers et les hommes du 3e bataillon du 31e RI, présents dans les tranchées. Une vingtaine d'entre eux moururent brûlés. Ainsi, par manque d'ex-

périence, à cause d'un vent contraire et d'une cible plus élevée, cela fut un échec. Par métonymie, les compagnies du Génie spécialement équipées de ce type de matériel, seront ensuite dénommées « Compagnies Schilt ». Le drapeau des sapeurs-pompiers de Paris porte l'inscription Vauquois. (3)

(A suivre)



20 Décembre 1914 :

Début de la première bataille de Champagne qui s'achève le 18 mars 1915 par une avancée sur la ligne de front de l'armée française de quelques kilomètres.

Janvier 1915 :

La Grande-Bretagne est victime d'une série de bombardement qui terrorisent la population.

19 Janvier 1915 :

Début de la bataille de l'Hartmannswillerkopf (Viel Armand), montagne des Vosges située en Alsace, opposant les troupes françaises à celles de l'Empire allemand. Les combats dureront près d'une année et s'achèveront, en décembre 1915, sur un statu quo entre les deux camps qui restent quasiment sur les mêmes positions qu'au début de la bataille.

4 février 1915 :

L'Empereur allemand qualifie la mer du Nord de « zone de guerre ». C'est le début de la guerre sous-marine.

17 février 1915 :

Les troupes allemandes et françaises livrent des combats, menés dans des conditions extrêmement dures visant à maîtriser la crête des Eparges. Le résultat de ces opérations, qui s'achèvent le 9 avril 1915, est quasiment nul : si les Français maîtrisent la plus grande partie de la crête, ils ne sont pas parvenus à y installer des postes d'artillerie.

19 février 1915 :

Premières tentatives des navires français et britanniques de forcer le détroit des Dardanelles. Elles se soldent par un échec.

18 mars 1915 :

La première tentative de débarquement des marines française et anglaise dans les Dardanelles échoue et cause de lourdes pertes.

21 mars 1915 :

Deux zeppelins bombardent Paris

20 avril 1915 :

Début de la deuxième bataille d'Ypres. Les Allemands utilisent pour la première fois, le 22 avril, l'arme chimique en direction des tranchées françaises. Les combats s'achèvent le 25 mai 1915 ; Bilan : 103 000 morts

25 avril 1915 :

Le gouvernement Jeunes-Turcs ordonne l'arrestation de plus de 2000 notables et intellectuels arméniens à Constantinople. Le même jour, les troupes franco-britanniques débarquent sur la presqu'île de Gallipoli. Les combats durent huit mois et se soldent par le cuisant échec des Alliés.

7 mai 1915 :

Le paquebot britannique Lusitania est coulé par le sous-marin allemand U-20. Près de 1200 personnes perdent la vie, dont 128 Américains.

9 mai 1915 :

Début de l'offensive franco-britannique en Artois.

23 mai 1915 :

L'Italie déclare la guerre à l'Autriche-Hongrie et rejoint la Triple Entente.

24 mai 1915 :

Le processus d'extermination des Arméniens s'intensifie. Les populations vivant en Anatolie (ou « Grande Arménie ») sont déportées vers les déserts syriens.

9 - 18 juin 1915 :

Sous le commandement du général Foch, les troupes françaises attaquent en Artois et visent la conquête des crêtes de Vimy et de Notre-Dame-de-Lorette

5 août 1915 :

La douzième armée allemande entre dans Varsovie. Dans les semaines qui suivent, elle s'empare de toute la Pologne.

28 août 1915 :

L'Italie déclare la guerre à l'Allemagne.

6 septembre 1915 :

Après avoir longtemps tergiversé, le royaume de Bulgarie, allié traditionnel de la Russie, choisit de rejoindre les puissances centrales.

10 septembre 1915 :

Maurice Maréchal et Henri-Paul Gassier publient le premier numéro du *Canard Enchaîné*. Le journal satirique ne survivra tout d'abord pas à sa quatrième édition. Mais il revient en force le 5 juillet 1916.

14 octobre 1915 :

La Bulgarie déclare la guerre à la Serbie et envahit l'est du pays. A la fin de l'année, le pays est totalement occupé.

Mi-octobre 1915 :

Face à l'enlisement des combats et à l'incapacité de percer la ligne du front, le haut commandement français suspend les deux offensives en Artois et en Champagne.

29 octobre 1915 :

Aristide Briand remplace René Viviani à la tête du gouvernement.

25 novembre 1915 :

Ouverture du premier grand emprunt national, également appelé « l'emprunt de la victoire », mis en place par Alexandre Ribot. L'emprunt est annuel : l'opération sera répétée en 1916, 1917 et 1918.



Lancement des travaux de l'église St Blaise



Samedi 21 novembre 2015

Lancement des travaux de l'église St Blaise

ça y est !

Cette fois, tout est en ordre pour le lancement des travaux de restauration de notre église St Blaise. Il aura fallu de la ténacité, de la détermination et du courage pour remettre à chaque moment l'ouvrage sur le métier pour arriver à cette matinée de lancement des travaux.

Bien des tracasseries ont retardé la mise place de ce dossier de restauration souhaitée depuis si longtemps par les mazillonnais.

En présence des partenaires de cette opération :

La Fondation Lapalus - Bidault représentée par son président, Jean Marc Lapalus **1**,

Le cabinet 2BDM représenté par M. Pierre Raynaud architecte **2**,

La Fondation du patrimoine représentée par M. Guy Bedel **3**,

Le Père Aucourt, curé de Cluny **4**,

Les donateurs,

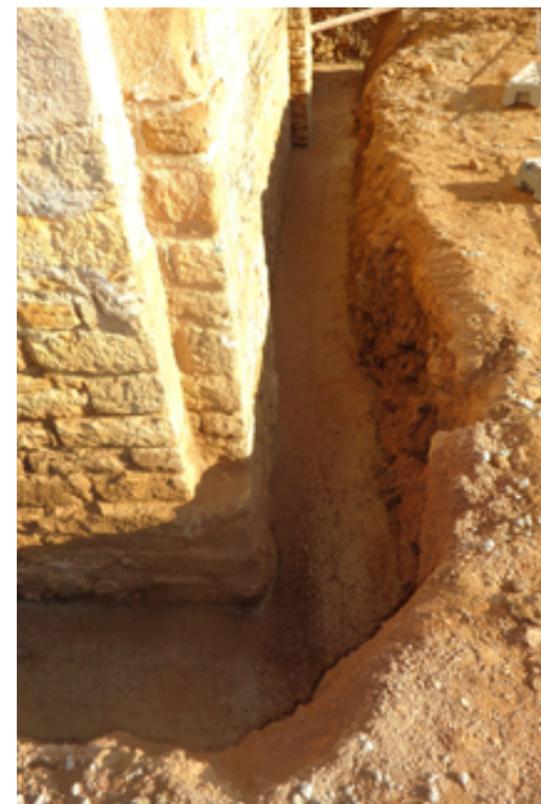
Jean Marc Chevalier a rappelé que le mérite de ce dossier revenait à tous les partenaires qui ont eu la patience pour accepter les aléas à l'ouverture des travaux.

Un signe amical a été adressé à Robert Comte qui s'était beaucoup investi dans ce dossier, ainsi qu'à Jean Martinot, ancien maire, très attaché à la réalisation de ces travaux.

Les travaux débuteront le 30 novembre 2015 et ce pour une durée d'environ 32 semaines.

Nous accompagnons ce lancement par un verre d'amitié.

Le temps de notre présence dans l'église, un rayon de soleil est venu éclairer ce rassemblement, c'est un heureux présage en cette journée hivernale. Nous nous séparons heureux de bientôt voir notre église restaurée comptant comme un des plus beaux bijoux de l'art roman.



Les travaux ont donc commencé lundi 30 novembre par l'approvisionnement du matériel des Ets DEMARS de Charlieu, maçons et tailleurs de pierre, sur le parking de l'église.

Le mobilier de l'église a été débarrassé et mis en lieu sûr.

La coordination Sécurité Protection Santé, représentée par le cabinet Qualiconsult est intervenue mardi 1er décembre.

La première phase des travaux consiste à dégager le pourtour de l'église pour y installer un système de drains, récupérateur des eaux d'infiltration, poser des fourreaux pour l'éclairage du mur nord, installer un passage à la périphérie du bâtiment, qui va, lui, récupérer les eaux pluviales. Ces eaux seront canalisées en aval jusqu'au Repentir.

En même temps, les Ets Gueugnon ont procédé à la pose d'un second caveau pour la famille Lapalus, parallèlement à l'existant situé à droite de l'entrée sud.

J.B.



Un peu de détente... !

Les mots croisés de Marie-Pierre

Horizontalement :

A. Lisait-il au bord du lac ? - Un cube. B. Article contracté - A chauffé l'Egypte - A l'envers : Poupée anglaise. C. Fille du Vieux Port. D. Région française - Quiconque. E. Du travail ou par hasard, il est toujours malheureux. F. Squelette humanoïde - arcade simulée dans un mur. G. Défenses du coq - Là. H. Refus soviétique - ancien Iran. I. European Triathlon Union - Rua dans les brancards - En abrégé : à l'opposé. J. La conduite devrait l'être. K. Celé - Doublé c'est une guimbarde - Symbole chimique. L. Antoine n'en a pas chanté qu'une.

Verticalement :

1. Où êtes vous Docteur Schweitzer ? - Pronom. 2. Arme ancienne - Un rituel pas tout à fait au point. 3. Bourbeux. 4. Immédiat - Raccourcit une liste. 5. Un stade mal conçu - Grand oiseau. 6. Sériee - Un début de vague à l'âme - Café anglais. 7. A l'envers : poème lyrique - Drame japonais - Une fleur à effeuiller. 8. Enduit pour boucher - Divagua. 9. Original du Canada - Bernard, il sauve en montagne. 10. On l'aime, douce. 11. Over, elle est mortelle - G le suit - Refus formel ; 12. Plante cotonneuse - début de l'infini.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
A												
B												
C												
D												
E												
F												
G												
H												
I												
J												
K												
L												

Quoi de neuf à la Bib' ?



Les crédits affectés par les trois communes à l'acquisition de livres nous permettent, lors de la rentrée littéraire automnale, l'achat d'ouvrages prenant place dans notre rayon « nouveautés ».

En premier lieu, voici des livres ayant obtenu un prix littéraire en 2015 :

- Prix Goncourt : « **Boussole** » Mathias ENARD
- Grand Prix du Roman de l'Académie française : « **2084, la fin du monde** » Boualem SANSAL » et « **Les prépondérants** » Heddi KADDOUR

- Prix Renaudot et Prix des Lycéens : « **D'après une histoire vraie** » Delphine de VIGAN
- Prix Décembre : « **Un amour impossible** » Christine ANGOT...



Et encore !

- « **L'atelier de Capucine** » de Didier CORNAILLE (écrivain local)
 - « **Je tape la manche** » Jean-Marie ROUGHOL Jean Louis DEBRE
- Et beaucoup d'autres titres à découvrir lors d'une visite..., sans oublier « **Connaître MAZILLE** » Les Amis de Michel BOUILLLOT.

Les enfants et jeunes ne sont pas oubliés :

nouveaux albums (collection « petites poules », par exemple) et BD, livres sur Noël.

Par ailleurs, nous avons pu fournir l'ensemble des titres à destination des élèves de CM2 participant au rallye-lecture en partenariat avec des collégiens de 6°. **N'oublions pas la matinée Bib' de novembre**, avec la venue de l'animatrice de la ludothèque de la Communauté de Communes. C'est toujours un réel plaisir pour les enfants des trois écoles que de pouvoir découvrir nombre de jeux...suscitant leur intérêt, leur curiosité et leur réactivité...

Enfin l'opération « **Coup de Pouce** » accompagnement scolaire a repris, après Toussaint, le mercredi après midi, pour huit élèves, collégiens et lycéens, grâce au concours de cinq bénévoles.

Il serait bon que l'équipe en place puisse s'étoffer...Merci de se faire connaître.

Marie Andrée LAPALUS
Guy BACHELET

Une nouvelle année pour le restaurant scolaire

Le bureau avait pour objectif de l'année scolaire 2014-2015 d'éclaircir et de rétablir la situation financière pour ensuite pouvoir gérer plus sereinement le budget.

Malgré une gestion rigoureuse et l'organisation de manifestations, le bilan financier laisse apparaître un déséquilibre évident. Les charges salariales sont importantes et il n'est pas possible de compter sur les bénéficiaires de manifestations pour assurer le versement des salaires de la cantinière.

En effet, le cout moyen d'un repas est de 6.60€. Les familles paient 3.80€ et les municipalités versent 1.5€. Il apparait donc un manque à gagner de 1.30€ .

Les mesures prises l'année dernière ne suffisent pas. Il est nécessaire de réfléchir à des évolutions et de trouver des solutions qui permettront de stabiliser la situation financière et de maintenir le poste de cantinière. Les membres du bureau sont en train d'explorer plusieurs pistes pour limiter l'augmentation et faire en sorte de maintenir un tarif raisonnable pour les familles. Le problème étant lié à l'effectif, il est évident que si le nombre de repas pris au restaurant scolaire augmente à nouveau, les tarifs seront revus à la baisse. La cantine est un service essentiel au maintien de l'école dans nos communes. Il est nécessaire de trouver les solutions qui permettront à la fois de faire vivre l'école et la cantine mais aussi nos villages.

Au-delà des problèmes financiers, l'association du Restaurant Scolaire est en manque de bénévoles. La gestion n'est pas simple, il est donc important pour le bon fonctionnement de pouvoir assurer la relève. Cela demande bien sûr un investissement personnel mais au-delà de remplir un poste, faire partie d'une association permet surtout de créer du lien social et aussi un épanouissement et un développement



personnel. Malgré cela, nos différents appels aux volontaires sont restés sans réponse.

Etre bénévole, ce n'est pas "bien", c'est une manière de vivre sa relation aux autres : considérer que tout n'est pas marchand et que le don et l'engagement sont des moyens d'épanouissement et de rencontre certains !

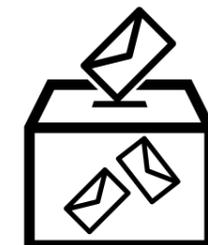
Présidente	Carole BERGERY	06 89 67 67 22	carole.thierryb@orange.fr
Vice présidente	Elodie CORNELOUP	06 01 93 80 66	elodie.cornelou@gmail.com
Trésorière	Aurélien GAUTHIER	03 85 50 84 83	aurelie.gauthier72@sfr.fr
Vice trésorière	Vanessa LAGOA	06 11 79 61 59	vanessa.lagoa@orange.fr
Secrétaire	Béatrice CENAC	03 85 50 88 93	beacenac@orange.fr
Membre actif	Céline MAZOYER		

Elections régionales 6 et 13 décembre

RESULTATS DES ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015

1 ^{er} TOUR	CANDIDATS													
	Votants	Exprimés	Blancs	Nuls	Liste Sophie MONTEL (Front National)	Liste Charles-Henri GALLOIS (Divers)	Liste François SAUVADET (Union de la Droite)	Liste Julien GONZALEZ (Alliance Ecologiste Indépendante)	Liste Cécile PRUDHOMME (Europe-Ecologie-Les Verts)	Liste Nathalie VERMOREL (Front de Gauche)	Liste Claire ROCHER (Extrême Gauche)	Liste Maxime THIEBAUT (Debout la France)	Liste Christophe GRUDLER (Modem)	Liste Marie-Guite DUFAY (Union de la Gauche)
MAZILLE 280 Inscrits	153	152	1	0	36	0	47	7	9	3	2	10	15	23
Canton de CLUNY 11807 Inscrits	6167	5885	178	104	1350	51	1315	204	426	399	104	386	202	1448
	52,23 %	95,43 %	2,89 %	1,69 %	22,94 %	0,87 %	22,34 %	3,47 %	7,24 %	6,78 %	1,77 %	6,56 %	3,43 %	24,60 %

2 ^e TOUR	CANDIDATS						
	Votants	Exprimés	Blancs	Nuls	Liste Sophie MONTEL (Front National)	Liste François SAUVADET (Union de la Droite)	Liste Marie-Guite DUFAY (Union de la Gauche)
MAZILLE 280 Inscrits	180	172	6	2	44	76	52
Canton de CLUNY 11807 Inscrits	7435	7051	199	185	1774	2243	3034
	62,97 %	94,84 %	2,68 %	2,49 %	25,16 %	31,81 %	43,03 %
					 32,44% Sophie Montel Front national	 32,89% François Sauvadet Les Républicains + LR	 34,68% Marie-Guite Dufay Parti socialiste + PS



Bibliographie



Relative à la première guerre mondiale :

- (1) Les Journaux de Guerre
- (2) Commandant Michaël Bourlet Chef du cours d'histoire militaire aux Ecoles militaires de Saint-Cyr Coëtquidan
- (3) Wikipédia
- (4) Julie Maeck Rédactrice en chef des Journaux de guerre
- (5) Nina Régis (Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales) / Chargée de cours à l'université de Heidelberg
- (6) Thomas Hippler Maître de conférence d'études germaniques à l'IEP de Lyon.
- (7) André Larané
- (8) Site Internet Herodote .net
- (9) Amandine Thiry Doctorante en histoire à l'université catholique de Louvain et à l'université de Gent
- (10) Tom Simoens Ecole Royale Militaire de Belgique
- (11) Vincent Duclert Chercheur des Hautes Etudes en sciences sociales (CESPRA)

Solutions des Jeux

Г	Е	Г	П	С	П	В	В	У	Л	І	О	И
К	Л	П		Л	Е	П	Е		И		Л	І
І		Е	Х	Е	W	Ь	Г	У	І	В	Е	
І	Е	Л	П		Е		П	В	У		Л	З
Н	И	І	Е	Л		Ь	Е	В	З	Е		З
Е	Е	В	Е	О	Л	З		Е		І	С	І
Е	В		У	Л	У		О		О	В	В	Е
Е	У	С	С	І	Д	Е	И	Л		Е		М
Д	В	В	Е	З	З	Е		П	И	Л	Е	Г
С	W	У	В	З	Е	І	Г	Г	У	І	З	Е
В	У		У	П		В	У		Г	Г	О	Д
У	Г	У	W	У	В	Л	І	И	Е		Д	Е
	Т	С	З	У	З	е	Л	8	ә	Ю	ТТ	ТС

Recensement



Prochain recensement...

Du 21 janvier au 20 février aura lieu un recensement de la population.

Manon PEREIRA sera l'Agent Recenseur.

Merci de lui réserver le meilleur accueil !

OURS

Vivre à Mazille N°120

Directeur de publication : Jean-Marc CHEVALIER, Maire de Mazille
Ont collaboré : Guy BACHELET, Jacques BOURGEOIS, Jean-Marc CHEVALIER,
Jean-Baptiste MARTINOT, Huguette REBOUX, Marie Pierre PETTOZI et Patrick SIMON
Création : Documents Service Tech : e plan
3 rue bigonnet 71000 Mâcon 03 85 38 02 17
Impression Documents service Tech : e plan : 220 exemplaires
Crédits photos : Jacques Bourgeois, Jean-Marc Chevalier,
Huguette Reboux, Patrick Simon
Dépôt légal : N° 3559 - 84

ÉTAT CIVIL

DU 17 JUILLET 2015

AU 26 NOVEMBRE 2015



Monsieur Jean MARTINOT,

époux d'Alice THEVENET

Né le 3 septembre 1925 à MAZILLE (Saône et Loire)

Domiciliée à MAZILLE, Les Varennes

Décédé le 2 septembre 2015 à MACON (Saône et Loire).

Madame Renée MANDANGE, veuve de René TURETTA

Née le 5 juillet 1927 à LA ROCHE VINEUSE (Saône et Loire)

Domiciliée à MAZILLE, Maison de Retraite de Champrouge

Décédée le 19 septembre 2015 en son domicile.

Madame Marie Louise Etienne GRESSARD, veuve de Paul Marius Pierre ROCHER

Née le 6 décembre 1922 à BRAY (Saône et Loire)

Domiciliée à MAZILLE, Maison de Retraite de Champrouge

Décédée le 26 octobre 2015 en son domicile.

Monsieur René François CHASSIGNOL, veuf de Ginette LIMOGÉ

Né le 22 juin 1922 à CHAMBILLY (Saône et Loire)

Domicilié à MAZILLE, Maison de Retraite de Champrouge

Décédé le 22 juin 2015 en son domicile.



Don du sang

NOTES :



Aucun traitement ni médicament de synthèse ne peuvent encore se substituer aux produits sanguins. Irréplaçables et vitaux, les produits sanguins sont indiqués dans deux grands cas de figure : les situations d'urgence et les besoins chroniques, qui concernent des patients que seule une transfusion sanguine peut contribuer à guérir ou à soulager.

La France vient de vivre des heures sombres avec des attentats qui ont causé de nombreuses victimes et un grand nombre de blessés graves. Dans un élan de générosité sans précédent, des donneurs de sang se sont spontanément présentés dans les centres de prélèvement.

Mais les produits sanguins ayant une durée de vie courte, il est important de rappeler qu'au-delà de cet élan citoyen, les besoins quotidiens pour l'Etablissement Français du Sang sont de 10 000 dons par jour.

C'est pourquoi les nouveaux donneurs tout comme les plus anciens, sont appelés à renouveler le don de sang régulièrement.

Pour ce faire, le calendrier 2016 des collectes est d'ores et déjà arrêté.

Les collectes se déroulent le matin 8 h 30 à 12 h 30, et une fois par an, l'après-midi de 15h30 à 19h30.

CLUNY - Griottons	SALORNAY/GUYE
Vendredi 22 janvier	Vendredi 15 janvier
Lundi 18 mars	Vendredi 01 avril (après-midi)
Vendredi 13 mai	Mercredi 15 juin
Vendredi 08 juillet (après-midi)	Mercredi 10 août
Vendredi 02 septembre	Mercredi 26 octobre
Vendredi 04 novembre	

Pour donner son sang, il faut être majeur et avoir entre 18 et 70 ans. Un homme peut donner son sang jusqu'à 6 fois par an, une femme 4 fois par an.

Renseignements auprès de l'EFS : 03 85 34 22 00





*Bonne année
2016*